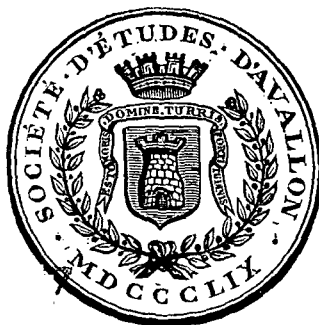


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
D'AVALLON

20^e ANNÉE — 1879.



AVALLON
IMPRIMERIE ÉMILE ODOBÉ
23, RUB DE LYON, 23.

1881

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
D'AVALLON

Bien que la Société insère au Bulletin les articles lus en séance et acceptés par la Commission, elle n'entend pas en approuver le contenu, ni en prendre la responsabilité.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
D'AVALLON



20^e ANNÉE - 1879.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON AU 1^{er} JANVIER 1881.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. le Sous-Préfet, Président d'honneur.
Le Maire.
Le Président du Tribunal civil.
L'Archiprêtre curé de Saint-Lazare d'Avallon.
Le Curé de Saint-Martin d'Avallon.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

- ALLOURRY Théodore, propriétaire, Avallon.
BAUDENET Robert, propriétaire, Avallon.
BAUDOIN Paul, architecte, Avallon.
BERTIER (le comte de) Alphonse, Sauvigny-le-Bois.
BÉTHERY DE LA BROSSÉ Théodore, président honoraire,
Avallon.
BÉTHERY DE LA BROSSÉ, Félix, inspecteur des forêts,
Avallon.
BIDAULT Adolphe, juge honoraire, Avallon.
BONICHON, sous-inspecteur des enfants assistés, Avallon.
BORDA (de) Gustave, au château des Pannats, Avallon.
BREUILLARD Charles, docteur en médecine, Vézelay.
BREUILLARD, Xavier, docteur en médecine, Avallon.
CAMBUZAT, inspecteur général des ponts-et-ch., Paris.
CHASTELLUX (le comte de) Henri, licencié ès-lettres, au
château de Chastellux.
CLAVEY, sous-chef de section au chemin de fer P.-L.-M.,
Avallon.
CRÉPEY Arthur, propriétaire, Avallon.
CUVIER, sous-chef de section au chemin de fer P.-L.-M.,
Avallon.
D'AVOUT Ythier, Vignes, par Guillon.
DELÉTANG Calixte, notaire honoraire, Joux-la-Ville.
DESFOURNEAUX Jules, Vézelay.
DESTUTT D'ASSAY Charles, Tharoiseau.
DIZIEN, directeur de l'école communale, Avallon.
DODOZ Camille, président du tribunal, Avallon.

DORNAU Frédéric, propriétaire, Maison-Dieu.

DROIT, curé d'Island.

ÉTAULES (d') Jules, commandant du génie en retraite,
Avallon.

FAULQUIER, propriétaire, Avallon.

FEBVRE Andoche, Avallon.

GAGNIARD Edmi fils, docteur en médecine, Avallon.

GALLY Michel (l'abbé), ancien président de la Société
d'Études, chanoine, Sens.

GARIEL Ernest, propriétaire, Vassy-lès-Avallon.

GARNUCHOT Charles, idem.

GARNUCHOT André, propriétaire, Avallon.

HOTTOT Albert, propriétaire, Avallon.

JAUFFRET, ancien procureur de la République, Avallon.

JORDAN Gabriel, avocat, Avallon.

KIEFFER, propriétaire de l'usine à gaz, Avallon.

LABALTE, conducteur des ponts et chaussées, Avallon.

LABARRE (de) Louis, à la Fredonnière, par Mondoubleau
(Loir-et-Cher).

LAIROT, curé de Joux-la-Ville.

LECOMTE Benjamin, rentier, Avallon.

LIEBHABER (baron de), ingénieur, Avallon.

MINARD Jean, curé de Pontaubert.

MOREAU François, licencié ès-sciences, ancien professeur
de mathématiques au collège d'Avallon.

MYNARD, professeur au collège de Clamecy.

ODOBÉ Émile, imprimeur, Avallon.

PERRIN, juge d'instruction, Avallon.

PESLIER Louis, orfèvre, Avallon.

PETIT Ernest, propriétaire, Vausse.

POULIN Frédéric, licencié ès-lettres, Avallon.

- POULIN, juge-suppléant, Avallon.
PREVOST Joseph, fabricant de ciment, Avallon.
PRUNEAU, docteur en médecine, l'Isle-sur-le-Serein.
RADOT, receveur municipal, Avallon.
RENAUD fils, vétérinaire, Avallon.
RENOULT, secrétaire du parquet de la cour de cassation,
Paris.
RICARD, président honoraire du tribunal, Avallon.
RICHARD Félix, agent général de l'*Abeille*, Avallon.
RICHARD Louis, propriétaire, Avallon.
SAUGE, architecte, Avallon.
SCHNEIT (le baron), peintre d'histoire, Avallon.
THIERRY père, Avallon.
TRÉBONS (le vicomte de), propriétaire, Avallon.
-

Diverses causes de retard ont forcé le Bureau de la Société d'Études à ne publier le Bulletin des travaux de 1879 qu'au mois de février 1881. Notre Société a perdu, tant par suite de décès que de démissions, depuis le 1^{er} janvier 1879 jusqu'au 1^{er} janvier 1881, plusieurs membres qui auraient dû figurer sur la liste si le Bulletin avait paru à la fin de 1879.

Nous donnons, ci-après, la liste de ces membres.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1879.

MM.

RAUDOT Réglois, ancien député.

GOUREAU Charles, colonel du génie en retraite.

GUILLIER Léonard, capitaine en retraite, ancien maire de Vézelay.

DÉCÉDÉS EN 1880.

MM.

JORDAN Hippolyte, propriétaire au Vault-de-Lugny.

DOMECY (le baron de), au château de Domecy.

GUENAULT-BAZOT, Avallon.

BARDIN Alfred, ancien professeur au collège, conservateur du musée.

DÉMISSIONNAIRES.

MM.

HENRY Waast (l'abbé), curé doyen de Quarré.

RAYNAUD Eugène, organiste de l'église Saint-Lazare d'Avallon.

AUBRY, principal du collège, nommé à une autre résidence.

MAITROT, professeur au collège, nommé à Langres.

COUTURAT Georges, banquier, Avallon.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (d'), archiviste de l'Aube,
Troyes.

BEAU, curé, Sens (Yonne).

BOROT, juge, Chaumont (Haute-Marne).

BOUCHARDAT, professeur à la faculté de médecine de Paris.

BRÉVILLE (de), substitut du procureur général, Paris.

CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'An-
cy-le-Franc.

CHATEL Eugène, archiviste du Calvados, Caen.

CURMER (l'abbé), vicaire de St-Vincent-de-Paul, Paris.

DEGOUVENAIN Louis, archiviste de la ville de Dijon.

DESPLACES DE CHARMASSE, vice-président de la Société
éduenne, Autun.

GOURJU, chef d'institution à Dijon, ancien professeur de
philosophie.

GUYET, secrétaire général de la Société littéraire de Lyon.

MARCHAND, conservateur du cabinet d'histoire naturelle
à Dijon.

MARLOT, Hippolyte, à Cernois, commune de Vic-de-
Chassenay, près Semur.

MARTIN, ancien professeur au lycée de Rennes.

PORTE, proviseur honoraire.

PARROT Armand, membre de la Société académique de
Maine-et-Loire.

POULIN Albert, chanoine honoraire de Sens, professeur
au petit séminaire d'Auxerre.

QUANTIN, ancien archiviste de l'Yonne, Auxerre.

ROSSIGNOL, conservateur du musée de Saint-Germain.

SOULTRAIT (le comte de), vice-président de la Société
Nivernaise.

SMYTTÈRE (de), membre de la Société des Sciences de
l'Yonne.

VILLEFOSSE (de), archiviste paléographe, Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Angers. — Société Académique de Maine-et-Loire.
Anney. — Société Florimontane (Haute-Savoie).
Autun. — Société Éduenne (Saône-et-Loire).
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beaune. — Société d'Histoire et d'Archéologie (Côte-d'Or).
Brest. — Société Académique du Finistère.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie (Calvados).
Cannes. — Société des Sciences, Lettres et Arts (Alpes-Maritimes).
Castres. — Société Archéologique (Tarn).
Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie (Saône-et-Loire).
Chalon-sur-Saône. — Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Château-Thierry. — Société Historique de l'Aisne.
Cherbourg. — Société Académique (Manche).
Clamecy. — Société Archéologique (Nièvre).
Constantine. — Société Archéologique (Algérie).
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Dijon. — Académie des Sciences et Belles-Lettres (Côte-d'Or).
Le Havre. — Société des Sciences et Arts (Seine-Inférieure).
Limoges. — Société Archéologique et Historique du Limousin (Haute-Vienne).

- Lyon. — Société Littéraire.
- Marseille. — Société de Statistique (Bouches-du-Rhône).
- Melun. — Société d'Archéologie de Seine-et-Marne.
- Montauban. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne.
- Montbéliard. — Société d'Émulation (Doubs).
- Nevers. — Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts (Nièvre).
- Nice. — Société des Sciences, Lettres et Arts (Alpes-Maritimes).
- Nîmes. — Académie du Gard.
- Paris. — Société Philotechnique.
- Semur. — Société des Sciences historiques et naturelles.
- Sens. — Société Archéologique (Yonne).
- Toulouse. — Société d'Histoire naturelle (Haute-Garonne).
- Troyes. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts.
-

MEMBRES

DU BUREAU D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON AU 1^{er} DÉCEMBRE 1880

Président.

M. François MOREAU.

Vice-Président.

M. Aug. RICARD.

Secrétaires.

MM. Gabriel JORDAN.

EDMI GAGNIARD.

Trésorier.

M. Benjamin LECOMTE.

Archiviste.

M. M. P. BAUDOIN.

Conservateur du Musée.

M. N.

*Membres de la Commission d'examen des travaux à
insérer au Bulletin de la Société d'Études.*

MM. Adolphe BIDAULT.

Frédéric POULIN.

Charles BREUILLARD.

S É A N C E

DU

JEUDI 12. JUIN 1879

M. François Morcau, Vice-Président de la *Société d'Études*, ouvre la séance, et prend la parole en ces termes :

C'est sous l'impression d'un sentiment de tristesse que je viens remplir, ici aujourd'hui, les fonctions de vice-président.

Nous avions naguère, à la place que j'occupe, celui qu'une mesure, aussi inattendue que pénible pour nous, a enlevé à notre affection et à nos sympathies, celui qui était depuis vingt ans à la fois la tête et l'âme de notre société. Il avait été notre premier président et toujours notre président ; nos votes triennaux n'étaient qu'une manière de lui dire : *Ad multos annos*. Nous perdons en lui un excellent président, mais aussi, pourquoi ne pas dire le collaborateur le plus actif et le plus précieux de nos petites publications périodiques.

En nous voyant privés pour toujours, ou au moins pour

longtemps, de celui que nous étions fiers d'avoir à notre tête, nous avons tous, nous avons spontanément reporté nos pensées sur l'homme éminent dont le nom est sur toutes les bouches. Nous étions heureux de pouvoir remplacer d'une manière si convenable notre cher président. Hélas! quelques jours après, nous avons la douleur de perdre celui sur lequel nous avons fondé un si légitimé espoir...

Pouvait-il, en effet, se trouver, pour occuper ce fauteuil, un homme réunissant en soi plus d'honorabilité, de science, de travail persévérant et surtout d'amour et de dévouement pour son pays.

C'est surtout sous ce rapport que je me plais à le considérer. Vous savez combien de preuves il en a données et, pour ne parler que des principales, je ne ferai que citer les deux établissements dont il a doté notre ville. C'est lui qui nous a fait avoir les fontaines. Sous l'habile direction de notre cher et regretté M. Belgrand, les travaux de MM. Gariel ont fait arriver l'eau à Avallon; mais c'est à M. Raudot que revient la gloire d'avoir trouvé les sources à amener, d'avoir montré la possibilité de le faire et d'avoir ainsi réalisé ce projet si longtemps rêvé par les édiles de notre cité.

Et puis, peut-on parler de chemin de fer sans parler des pas, des courses, des voyages que M. Raudot a faits pour arriver au résultat dont nous jouissons.

C'est lui qui, le premier, en 1848, à l'instant où on se trouvait heureux de la nouvelle route d'Auxerre, rêvait pour son pays le chemin de fer de Paris à Lyon passant par Avallon. Il avait le tort d'avoir trop raison. Mais, à défaut de celui-là, n'a-t-il pas provoqué et déterminé la construction de celui des Laumes à Avallon?

N'est-ce pas aussi à lui que nous devons celui d'Autun ? N'est-ce pas le tracé fait par lui qui a été adopté par la Compagnie, sauf des modifications de détail, dues surtout à des motifs d'économie. Enfin, dans ces derniers temps, n'a-t-il pas contribué puissamment à faire passer par Avallon le chemin de Nuits à Clamecy, en indiquant le tracé de l'Isle à Avallon par Genouilly et Sauvigny, tracé sans mouvements de terrain et évitant un tunnel de 1,000 mètres à Etaules ?

Je ne finirais pas si je voulais tout énumérer. Cependant je ne puis terminer sans dire comment il employait ses loisirs de député et d'ingénieur. Il composait des ouvrages demandant des recherches nombreuses et laborieuses. Ai-je besoin de vous rappeler ses nombreuses publications ? Dans ces derniers temps, ne nous communiqueait-il pas encore les articles qu'il destinait à des revues savantes ?

Plus d'un hommage a été rendu à sa mémoire. Dans un article assez apprécié, la *Revue de l'Yonne* a payé, la première, son tribut, le lendemain du jour où nous l'avons perdu. M. Desfourneaux a aussi publié une notice courte, mais bien sentie, sur celui dont il s'honorait d'être l'ami. Les grands journaux ont consacré plusieurs colonnes à rappeler surtout ses travaux politiques à la Chambre. Nous ne croyons mieux faire, pour rendre à M. Raudot un hommage digne de lui, que de prier notre cher et honorable Président de rédiger lui-même ce travail.

Ce sera une des belles pages de notre Bulletin.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
BY
RICHARD M. MAYER
AND
ROBERT W. WOODRUFF

CHICAGO, ILLINOIS
UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
1958

Copyright © 1958 by University of Chicago Press
All rights reserved. No part of this book may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the prior written permission of the University of Chicago Press, Inc.

MONOGRAPHIE

DE

L'ÉGLISE SAINT-LAZARE

D'AVALLON

Il y aura bientôt vingt ans qu'ont été recueillies les observations et les notes d'après lesquelles j'entreprends de tracer aujourd'hui la monographie de l'église Saint-Lazare d'Avallon. Ces notes, laissées presque en oubli dans un portefeuille, ont été conservées sans qu'aucune se soit égarée, non plus que les dessins qui les accompagnent. Ce n'est donc pas simplement de mémoire que j'écris ces lignes, mais sur des documents authentiques appartenant, on peut le dire, à la *Société d'Etudes d'Avallon*. En effet, tout en profitant des travaux entrepris à l'église, la *Société d'Etudes* a supporté à elle seule les frais des recherches archéologiques. A la *Société d'Etudes* revient en conséquence l'honneur et le bénéfice des découvertes.

Pour plusieurs d'entre ses membres, il pourrait être intéressant de suivre l'ordre des explorations : chaque incident renouvellerait dans leur souvenir de vieilles

émotions depuis longtemps effacées ; mais ce n'est pas ce que demandent l'archéologue et l'historien. Les documents une fois recueillis doivent être classés chronologiquement, selon l'objet de chacun d'eux.

Le résultat de nos observations a été la découverte d'une série de sanctuaires depuis l'établissement du christianisme, *toujours*, comme on va le voir, *toujours* sous notre sanctuaire actuel de Saint-Lazare. Ce sont :

1° Une première chapelle antérieure au IX^e siècle et pouvant remonter aux premiers âges du christianisme.

2° Une petite église élevée au-dessus de ce premier édifice, mais qui en diffère dans son plan et dans son mode de construction, et mentionnée dans des titres du IX^e siècle.

3° Quelques restes d'un édifice du XI^e siècle, sur lequel a été élevée la basilique actuelle.

4° L'église clunisienne du XII^e siècle.

5° Enfin, l'agrandissement, de cette dernière église, dès le XII^e siècle.

Consacrons un paragraphe à chacun de ces sanctuaires ; plus tard, dans un nouveau travail, nous reviendrons sur les transformations successives qu'a subies le monument depuis le XV^e siècle, et nous dirons quelques mots de l'église Saint-Pierre, aujourd'hui chapelle de l'archiconfrérie, qui lui est adjacente.

Chapelle primitive

Le premier monument chrétien que l'on remarque, c'est la crypte, ou chapelle cachée, que chacun peut visiter sous l'abside et le chœur de l'église. Sa position, sur le flanc du rocher qui regarde les Chaumes, et ce qui reste de sa forme extérieure, font reconnaître que cet œdicule s'élevait au-dessus du niveau du sol, et qu'il n'est devenu souterrain que lorsqu'on le surmonta, comme nous le verrons plus loin, d'un nouvel édifice.

Nous ne pouvons que faire des conjectures sur l'époque de sa fondation et sur celle où il devint la confession de l'église supérieure. Il serait hasardé d'en faire remonter l'origine au-delà du IV^e siècle. Depuis deux siècles, cependant, l'Évangile était prêché dans nos contrées. Saint Andoche et saint Thyrese, réputés les premiers apôtres de l'Avallonnais, reçurent à Saulieu, vers l'an 472, la couronne des martyrs. Les néophytes s'assemblaient alors dans quelques maisons particulières pour entendre la parole de Dieu, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils purent avoir des chapelles pour y prier en liberté.

Notre œdicule n'est pas dans les conditions de ces refuges secrets où se réunissaient les premiers chrétiens : il était parfaitement visible ; situé dans l'enceinte même du château, sa destination était évidemment connue. On ne peut, en conséquence, en faire remonter la construc-

tion qu'après la dixième persécution, c'est-à-dire postérieurement à la première moitié du IV^e siècle.

Il ne reste de bien déterminé de ce sanctuaire primitif que son chœur orienté de l'est à l'ouest. Ce chœur est un trapèze de 2 m. 20 à 2 m. 25 de longueur, large au fond de 2 m. 60, et vers son entrée de 2 m. 45. Il se ferme par une porte cintrée en fer à cheval. La partie antérieure, dont la longueur est de 4 mètres environ, a été presque entièrement comblée, en laissant un passage irrégulier de 4 mètres de largeur, sans doute à l'époque où l'on construisit l'église supérieure. Elle se terminait, du côté des Chaumes, par un mur droit de 4 m. 20 d'épaisseur, dans lequel est une autre porte de 4 m. 30 de largeur. Cette porte n'était pas encore la dernière, à en juger par les enduits peints que l'on remarque à l'extérieur, et par sa disposition sur un châssis en bois qui n'aurait opposé qu'une bien faible résistance à l'effraction. Tout à l'heure je donnerai quelques détails sur cette porte. Je ne puis dire ce qu'était et jusqu'où s'étendait ce nouveau compartiment dans lequel on a pris les fondations de l'église que nous voyons aujourd'hui.

La partie la mieux conservée de la crypte est sous la première travée du chœur; le mur droit, qui la termine, est à peu près sous la première marche du grand autel. Toutes ses dispositions ont été repérées exactement lors des réparations de l'église et sont conservées sur un plan que j'en ai fait à cette époque, et qui est joint à cette notice. On voit encore dans son sanctuaire le massif d'un autel dont la table sacrée a été enlevée; un banc en maçonnerie de moellons sur l'un de ses côtés, et, sur les flancs de la voûte, au-dessus de ce banc, le noir de

fumée produit par les cierges que l'on y brûlait il y a treize à quatorze cents ans.

Le parement des murs est en moellons irréguliers de toute nature, posés par assises horizontales ; il y a des moellons en granit, en pierres calcaires de nos environs, en pierres blanches tendres paraissant provenir d'anciens tombeaux brisés, comme on en trouve quelquefois dans les tranchées pratiquées en ville pour établir des fondations de maisons, ou pour tout autre travail. Leurs joints sont inégaux et varient, selon le plus ou le moins de régularité de la pierre, de 2 à 6 centimètres. Le tout était couvert d'un enduit très-épais. Cette construction par assises n'existe qu'en parement à l'extérieur des murs ; l'intérieur du massif est en blocage, c'est-à-dire en moellons jetés pêle-mêle dans un bain de mortier. Les voûtes, qui malheureusement ont été défoncées et dont il ne reste que les naissances, sont en pierres plates et particulièrement en débris de tombes romaines, du genre de celles de Quarré-les-Tombes.

Le visiteur ne verrait plus aujourd'hui que le vide laissé par l'usure du châssis en bois de la porte dont il vient d'être parlé. Il ne s'est trouvé, lors de la découverte, que de légers indices, mais indices certains de cette porte : ce sont quelques filaments de bois consumé qui tombaient en poussière lorsqu'on les touchait ; mais on trouvait, à la place où ils avaient été plantés, des gonds à pointes, c'est-à-dire faits pour être enfoncés dans des pièces de bois. Ces gonds n'étaient soutenus que par les terres, qui avaient rempli, avec le temps, les feuillures dans lesquelles étaient les châssis. A en juger par ces feuillures, les bois des châssis avaient environ 40 centimètres d'équarrissage.

Nous avons parlé d'enduits peints. Le tableau et particulièrement le cintre en maçonnerie de la porte sont encore couverts d'arabesques et de fleurs de fantaisie peintes à la fresque sur un mortier blanc, très-épais, conservé seulement en partie. Les tons dominants de ces peintures sont le jaune ou chamois, quelquefois le rouge, rechapés de gris, de rouge ou de noir. Sur certains points, on retrouve ce mortier et ces peintures recouverts d'un second enduit également peint, fait et appliqué, croyons nous, lors de la construction de l'église supérieure, dont nous allons maintenant nous occuper. Le premier enduit est en mortier de chaux blanche et sable de rivière, le second semble fait de chaux et d'arène fine ou criblée : on y distingue facilement les paillettes de mica que renferme notre arène.

II

Eglise paraissant antérieure au IX^e siècle au-dessus de la crypte.

Sur le mur à parement droit mentionné plus haut, et par les côtés, à 2 m. 30 environ de l'axe de la crypte, a été plus tard, à une date difficile à déterminer, élevé une église inscrite presque en son entier dans l'enceinte du sanctuaire actuel et dans les deux travées, peut-être même plus, du chœur et de la nef. Ses dispositions peuvent être décrites d'après les bases des murs qui ont été mesurées très-exactement lorsqu'elles furent dégagées, dans tout leur développement, des terres et des décombres sous lesquels on les a trouvées. Ces restes de murs existent encore, à 64 centimètres, sous le dallage du chœur. Le chevet de cette église se composait d'un hémicycle de 4 m. 50 de diamètre, et, à 3 m. 70 du fond de cet hémicycle, s'élargissait carrément, d'un mètre environ de chaque côté, de manière que le reste de l'église avait intérieurement 6 m. 80 de largeur; nous ne connaissons pas sa longueur. Elle était à une seule nef et nous a paru sans transepts. Son sol était en dalles régulières et carrées, que notre savant géologue, M. Moreau, a reconnu pour du grès houillier, dont les gisements les plus rapprochés de nous ne se rencontrent qu'à Autun. Nous avons respecté ce qui restait du dallage, pour servir de témoin dans les temps à venir. Le sol du sanctuaire ou de l'hémicycle était plus élevé de la

hauteur d'une ou plusieurs marches; nous n'en avons pas retrouvé le pavage.

A trois mètres en avant du sanctuaire, on descendait par trois ou quatre degrés sur un palier de 1 mètre carré, d'où l'on voyait, par une petite ouverture grillée, (il y avait des traces de cette grille) les reliques de saints déposées sur l'autel de la crypte. L'usure de ces trois ou quatre marches témoigne qu'un nombre considérable de pèlerins étaient venus pendant un long espace de temps s'agenouiller dans cet endroit. Par un côté du sanctuaire, se trouvait encore un autre escalier, plus moderne que la crypte, longeant le mur circulaire du sanctuaire et aboutissant à la chapelle inférieure. Ses marches, que le clergé, croyons-nous, foulait seul, étaient également usées; on en voit quelques-unes dans la chapelle souterraine, les autres sont recouvertes par les terres. Sur le pavage en grès houillier, gîsait une grande quantité de décombres contenant des plaques tombées d'enduits peints. Les peintures, de tons plus vifs que celles de la crypte, étaient par médaillons octogones, circulaires, carrés, rectangulaires. L'un de ces médaillons était composé de petits losanges de 4 à 10 centimètres de côté, à fond rouge, jaune et rose, bordés de noir et de blanc, comme les vitraux en mosaïque; un autre, de forme circulaire, était à fond rouge avec treillis à mailles de 1 centimètre, gris-clair et gris-foncé: un filet noir, relevé de perles blanches, dessinait son cadre; enfin, un troisième médaillon à fond verdâtre prononcé, bordé de rose, renfermait une inscription dont il ne restait plus que les trois lettres JEH , d'environ 25 millimètres de hauteur, mais trop incomplètes pour déterminer à elles seules une époque. Ces fragments de mé-

daillons ont été déposés au Musée, où l'on peut encore les voir.

Les couleurs des fresques semblent toutes à bases terreuses.

Il a encore été retiré des décombres deux ou trois fragments d'une sculpture fort ancienne. L'une de ces pierres est en forme de support ou de piédestal. Sur l'un des côtés on voit une branche de vigne ondulée à feuilles pendantes, et des grappes de raisin. Cette pierre est au Musée.

C'est, selon toute apparence, cette église que Gérard de Roussillon, selon le vieux Nécrologe d'Avallon, enrichit de ses présents, l'an 867 (1), et où il fonda la collégiale, lorsqu'il vint se fixer dans notre ville deux ou trois ans plus tard. On dit qu'il y mourut vers l'an 874.

L'église, qui peut être très-antérieure au IX^e siècle, ne dépassa guère les premières années du XI^e.

(1) *Annales Bénédictines*, années 867, citées par M. Cherest, dans la 25^e session du Congrès scientifique de France, année 1858.

III

Eglise du XI^e siècle

L'histoire écrite nous donne une date assez en accord avec les observations archéologiques pour l'origine de ce nouveau monument.

Vers le 30 avril de l'an 1000, disent nos historiens, Henri le Grand, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet et beau-frère de l'évêque d'Auxerre, Hugues de Chalons, fit don à notre collégiale d'un ossement de la partie occipitale du chef de saint Ladre ou saint Lazare. Selon Dom Plancher, on se mit aussitôt à bâtir une nouvelle église, qui fut dès lors sous la double invocation de Notre-Dame et de Saint-Lazare. Sa construction dut éprouver un notable retard par suite d'une guerre où la Bourgogne se trouvait engagée. Le roi de France Robert était venu lui-même mettre le siège devant notre ville et la forcer à capituler après trois mois de siège, en 1005. Elle s'acheva, néanmoins, et nous en retrouvons des traces dans le chœur même de Saint Lazare, tel que nous le voyons aujourd'hui. Elle servit de base, au moins à toute la partie absidiale élevée dans le siècle suivant. Il en reste les colonnettes supportant les archivoltes des fenêtres, avec leurs chapiteaux à crochets peu saillants et leurs bases trapues. Peut-être les fenêtres ont-elles été agrandies; ce qui a pu facilement se faire sans toucher aux archivoltes. A leurs dimensions près, on remarque une grande analogie avec celles de Saint-

Etienne de Nevers, et l'on y reconnaît l'œuvre du XI^e siècle. Un cul-de-lampe que l'on voit au-dessus de la chapelle Saint-Louis est encore l'un des restes de ce monument.

On ne peut dire avec certitude jusqu'où s'étendait la nef; mais on est fondé à croire qu'elle se prolongeait jusqu'à la quatrième travée, en avant du portail, où se termina également, un peu plus tard, l'église clunisienne. Elle avait, comme celle du IX^e siècle, la forme basilicale, seule tradition conservée de l'art païen, mais sur un plus large plan. Quoique nous n'ayons trouvé aucune trace des piliers de la grande nef, lesquels peut-être ont servi de fondation aux piliers actuels, on peut admettre que le vaisseau était à trois nefs, comme paraît l'indiquer le cul-de-lampe ci-dessus signalé sous le collatéral nord, au-dessus de la chapelle Saint-Louis, à moins toutefois que ce cul-de-lampe ne soit la retombée des voûtes d'un transept.

Cette église ne fit pas son siècle.

IV

Eglise clunisienne du XI^e au XII^e siècle.

Hugues I^{er}, deuxième duc de la branche des Capétiens, et que l'on compte parmi les meilleurs, ayant perdu sa femme Yolande, qu'il aimait tendrement, éprouva un tel chagrin de cette perte qu'il se retira du monde pour prendre l'habit de simple religieux dans l'abbaye de Cluny. En entrant dans cet Ordre, en 1077, il fit passer notre collégiale sous l'autorité de l'abbé, malgré l'opposition de cinq de nos chanoines, opposition dont nous aurons plus loin l'occasion de parler de nouveau.

Les reliques de saint Lazare, données par le duc Henri le Grand, attiraient une affluence telle de pèlerins à notre église qu'il fallut songer à l'agrandir; d'ailleurs les religieux de Cluny avaient hâte de faire acte de patronage ou de propriété. De nouveaux plans furent dressés, selon M. Bulliot, par l'architecte de la célèbre abbaye; mais il ne paraît pas qu'ils comprissent des travaux considérables.

L'abside ancienne fut conservée. On voit à son entrée deux pilastres cannelés surmontés de chapiteaux à feuilles d'acanthé assez peu mouvementées et tout différents de ceux du reste de l'église. En retour d'équerre, sont deux colonnes avec chapiteaux historiés. Sur la tribune actuelle des orgues, sont quatre autres chapiteaux semblables à ces derniers, transportés là avec le portail, comme il sera dit ci-après : ils appartiennent,

les uns et les autres à l'ancien édifice. La travée vers le sanctuaire et les vestiges de la première travée vers le portail sont des indications suffisantes pour reconstituer par la pensée l'église clunisienne. Les travées intermédiaires devaient être, en effet, semblables aux deux travées extrêmes, c'est-à-dire aussi élevées que celles qui existent aujourd'hui en avant des deux chapelles absidiales de la Sainte-Vierge et de Saint-Pierre. Elles étaient éclairées par des fenêtres pareilles à celles qui restent encore au-dessus de la chapelle de Saint-Louis et de la chapelle du Sacré-Cœur. Selon toute probabilité, la grande nef était moins haute qu'actuellement, et n'était éclairée que par les fenêtres très-élevées des nefs latérales. Sur la même travée, en avant de la chapelle de la Sainte-Vierge, on remarque aussi la base d'une petite tour octogone comme celles qui ornaient souvent le chevet des églises : il ne reste rien d'apparent de la tour parallèle, du côté de Saint-Pierre.

Le vaisseau se terminait, comme nous l'avons déjà vu, vers la quatrième travée, où l'on a trouvé les restes d'un mur transversal. C'étaient les fondations du portail qui fut, trente ou trente-cinq ans plus tard, transporté où nous le voyons aujourd'hui. L'église avait ainsi 31 ou 32 mètres de longueur, de son entrée au fond du sanctuaire, c'était 3 ou 4 mètres de plus que l'église romane de Saint-Julien, qui existait dès lors sur la place actuelle du Marché et dont on a trouvé les fondations sous celles d'un autre édifice du XV^e siècle. En dehors du mur transversal, quatre fragments de dalles nous ont donné la hauteur du sol extérieur, et à 1 m. 30, à l'intérieur, deux autres restes de marches nous ont fait connaître que le dallage de l'intérieur était de 30 à 40 centi-

mètres en contre-bas de l'extérieur. Ce dallage était de niveau dans toute son étendue; on peut en retrouver des fragments laissés par nous avec intention à 60 centimètres sous le pavé actuel.

Le portail se composait de trois portes correspondant à chacune des trois nefs du vaisseau; il n'en reste plus que deux aujourd'hui.

Les sculptures délicates que l'on admire sur les tympans, les voussures et les piédroits ne représentent pas que des sujets religieux; on y trouve des sujets allégoriques, des vertus et des vices et jusqu'à des fabliaux qui avaient leur sens dans l'histoire contemporaine du monument, où il faut en chercher l'explication.

Sur le tympan de la porte du milieu, maintenant remplacé par une maçonnerie en brique et plâtre, était autrefois Notre-Seigneur, dans une gloire, accompagné des quatre évangélistes. Au-dessous, existe encore une frise recouverte de plâtre, où je pense que l'on pourrait retrouver les traces d'une scène entière, quoique mutilée, et qui sera quelque jour, je l'espère, dégagée du mortier hideux qui la recouvre. Dans les voussures qui couvrent le tympan, on voit encore des représentations mystiques toutes pleines d'intérêt. L'arc supérieur de ces voussures est orné des signes du zodiaque et de ceux des saisons, indiquant aux hommes le travail qu'ils doivent exécuter chaque mois sous l'œil de Dieu et pour sa gloire. Sur la seconde voussure, en se rapprochant du centre, sont les vingt-quatre vieillards de la vision de saint Jean; ils ont « les robes blanches et sur leur tête les couronnes d'or, et sont assis sur les vingt-quatre trônes qui sont autour du trône. » Sur la troisième archivolte, plus près du tympan, vingt-quatre anges ailés

présentent à Dieu des parfums qui sont les prières des justes, et accompagnent de leurs chants les chants des vingt-quatre vieillards, dont ils ont été sans doute les anges gardiens sur la terre. Selon Bossuet, les vingt-quatre vieillards représentent l'universalité des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est-à-dire les douze patriarches et les douze apôtres (1).

Les voussures du portail étaient portées par quatre colonnes fort délicatement taillées ; l'une d'elles, entre autres, en forme de colonne torse, est un composé de cordelettes réunies en faisceau. Quatre autres colonnes étaient ornées de statues. Ces statues ont malheureusement été aplanies et arrondies il n'y a pas très-long-temps, dans le but d'en faire disparaître les mutilations. Il en a été de même pour les colonnes du petit portail.

Le soubassement sculpté, qui sans doute tombait en ruines, a été remplacé par d'affreux blocs en pierre grise. Ce soubassement est d'autant plus regrettable, que ses restes même sont d'un grand intérêt au point de vue de l'iconographie.

Sur le grand portail central, on lit une allégorie fine et spirituelle qui relate un trait d'histoire de la collégiale d'Avallon. On se rappelle que ce ne fut pas sans opposition de la part du chapitre, que cette collégiale passa sous la juridiction de l'abbaye de Cluny. C'était une haute puissance que cette abbaye, et cette puissance était encore renforcée par l'autorité du duc de Bourgogne qui avait disposé de l'institut ecclésiastique, quoique fondation franche, sans le consentement des chanoines, et même

(1) Sur le portail de Saint-Lazare, le sculpteur n'a trouvé place que pour 22 vieillards et 22 anges.

malgré eux. Ceux-ci s'étaient engagés dans un procès pour revendiquer leur droit ; mais leur opposition eut le sort qu'ils devaient attendre ; la loi du plus fort l'emporta, la collégiale fut annexée à l'abbaye.

La protestation du chapitre existait encore lorsque les bénédictins écrivirent l'histoire de Bourgogne. Evidemment ils l'ont eue sous les yeux ; mais, depuis, elle a disparu. Heureusement pour l'histoire, que nos chanoines ne se sont pas contentés d'une protestation sur du papier ou du parchemin, que le vent emporte ou que le feu consume, ils l'ont gravée sur la pierre ; elle existe encore, et tous les jours on peut la lire sur le portail de l'église Saint-Lazare, dans le fabliau du loup et de l'agneau sculpté sur la base des colonnes, à droite en entrant, et dans l'endroit le plus apparent. On reconnaîtra l'abbaye de Cluny dans le loup qui emporte l'agneau, et la collégiale d'Avallon, dans l'agneau qui est mangé un peu plus loin sous les arbres d'une forêt.

Cependant l'annexion ne fit pas perdre aux chanoines tout espoir de reconquérir leur indépendance. Il y avait déjà vingt-neuf ans que la collégiale était sous la juridiction de l'abbaye, lorsque le pape Paschal II vint en France (1106 ou 1107). Le chapitre avait fait appel au souverain pontife de l'acte d'autorité qui l'avait détaché de l'évêché d'Autun. Le Saint-Père voulut entendre les parties sur les lieux mêmes et vint dans notre ville, où on le suppliait en outre de consacrer la nouvelle église. Il connaissait déjà le fond du procès. En entrant dans l'église et en contemplant les sculptures toutes fraîches du grand portail, si le Saint-Père a daigné sourire à la vue du fabliau de la loi du plus fort, gravé dans l'endroit le plus visible, l'affaire du chapitre était gagnée. Elle le

fut en effet. La collégiale fit dès lors retour à l'évêché d'Autun, et cette restitution fut, en 1116, l'objet d'un bref confirmé en 1120 par le roi de France Louis-le-Gros.

Le chapitre voulut perpétuer la mémoire de cet acte de justice en le faisant graver en bas-relief sur le tympan du petit portail de droite. L'artiste chargé du travail divisa ce tympan par des cintres d'arcatures en trois compartiments ou tableaux. Dans celui de gauche, des personnages plaignent devant un magistrat assis. A côté du juge, sur un siège moins élevé, se tient le greffier. Le tableau de droite est la reproduction d'une scène semblable, mais devant une cour supérieure. Ici, le juge porte un tiare sur la tête, et, comme pour exprimer davantage la suprématie de sa juridiction, les personnages sont beaucoup plus grands. Entre les deux, sous l'arcature du milieu, sont trois cavaliers marchant de front et tournés du côté du tribunal suprême. Le premier tableau représente l'affaire en première instance, où les clunisiens eurent gain de cause : dans le tableau du milieu, les cavaliers qui se dirigent vers la droite semblent figurer l'appel dont ils pouvaient être porteurs auprès du Saint-Siège : Enfin, dans le troisième tableau on reconnaît sans hésitation le tribunal où le Saint-Père prononce en dernier ressort.

Mais ce n'est pas tout encore. Les chanoines avaient à cœur d'exalter le pontife qui leur avait rendu leur autonomie : c'est ce que je crois voir dans la composition inférieure, sur la frise au-dessous des trois arcatures, et dont voici d'abord la description (1) :

(1) On trouve dans D. Plancher, T. I^{er}, p. 515, deux dessins des portails; mais les bas-reliefs, quoique relevés avant les mutilations, sont indiqués on ne peut plus grossièrement et absolument méconnaissables.

A gauche, étaient trois personnages dont on ne voit plus que les pieds, les corps ayant été complètement détruits. Les talons du premier des trois sont tournés contre la base d'une colonne ou d'un poteau, comme si le corps y eût été enchaîné. Un quatrième personnage, vêtu d'une toge, très-mutilé, soutient ou met à flot sur une mer agitée qui recouvre un autel, une barque contenant deux personnages nimbés. Les eaux ne dépassent point les bords de l'autel ; elles se relèvent partout en lames furieuses, dont l'une est sur le point d'entrer dans la barque. Aucun doute ne peut s'élever sur l'autel ; il est porté sur six colonnes trapues, et, pour que l'on ne s'y méprenne pas, l'artiste n'a pas négligé d'y figurer les trois trous de consécration, où sont les reliques des saints. Derrière l'autel et par bout de la barque, sont les restes d'une autre personne dont on ne peut définir l'attitude. Plus loin, on voit des flammes sortir d'un gouffre, sous une grotte. Sur les bords du gouffre, et en arrière plan, un personnage vêtu d'une robe longue, puis les ruines de somptueux édifices amoncelées par des démons à figure bideuse : on remarque les efforts que font deux d'entre eux pour accumuler ces ruines, sous lesquelles sont écrasés trois autres démons, dans des contorsions affreuses. Un personnage très-poilu renverse sur les ruines une femme nue aux cheveux en désordre, comme on représentait autrefois la mort. Les pieds d'un enfant se mêlent aux pieds de la femme nue et de l'homme poilu. Enfin, au bout de la frise, encore un personnage habillé d'une toge.

Pour essayer de comprendre ce sujet assez complexe, ouvrons l'histoire de l'Église, au temps de Paschal II.

L'empereur Henri V, dès son avènement au trône

d'Allemagne, avait revendiqué le droit, usurpé par ses prédécesseurs, mais condamné par l'Église, de conférer les titres ecclésiastiques. Paschal II se refusa énergiquement aux prétentions de l'empereur en déclarant que ce droit, s'il était reconnu, « serait un attentat contre Dieu et l'honneur de l'Église. » Il en résulta un conflit appelé dans l'histoire la *querelle des investitures*.

Henri V marcha à la tête d'une armée contre Rome, s'empara traitreusement et par surprise du Saint-Père et d'un grand nombre de prélats. Il les fit charger de chaînes et emmener prisonniers dans son camp. Au milieu des souffrances et vaincu par les larmes des évêques d'Italie, Paschal signa l'abandon du droit d'investiture à l'empereur. La reconnaissance du droit de collation de la puissance spirituelle par le pouvoir temporel fut considérée comme une hérésie ; mais le traité qui l'accordait, « extorqué par la violence, » dit Bossuet, « était nul de plein droit. » Rendu à la liberté après la signature de la bulle, Paschal II s'humilia devant les évêques appelés en concile et protesta contre la contrainte par laquelle on lui avait arraché sa signature. Il annula la bulle, et par là *remit à flot le vaisseau de l'Église*, en écrasant l'hérésie.

Telle est la page dans laquelle l'artiste avallonnais paraît avoir puisé ses inspirations. Dans sa composition, l'hérésie est représentée par les démons accumulant des ruines : le personnage poussant sur les eaux qui couvrent l'autel une barque dans laquelle sont deux personnages nimbés, saint Pierre et saint Paul sans doute, n'est autre que Paschal II rendant à l'Église ses immunités en déchirant la bulle des investitures. L'homme poilu qui pousse la mort ne serait-il pas le barbare

Henri V portant la dévastation dans Rome et les autres villes d'Italie? Enfin, peut-être aussi les pieds du premier personnage contre un poteau, à gauche du bas-relief, peuvent être les restes du pape Paschal, que l'empereur avait tenu captif et enchaîné, pour en tirer la reconnaissance du faux droit de la collation des titres ecclésiastiques.

Je renonce à tout interpréter; mais dans l'un des motifs isolés au pied des colonnes du même petit portail, je serais encore tenté de voir, dans un cavalier désarçonné qui se tient la tête et dont une hyène étrangle la monture, le même Henri V, qui, blessé au visage, fut jeté à bas de son cheval par le peuple romain furieux et se vengeant des maux qu'il lui avait fait souffrir.

Presque tout enfin dans les sculptures du petit portail, semble se rapporter au pontificat de Paschal II qui était venu consacrer l'église collégiale d'Avallon et l'avait rétablie dans ses droits. Cependant on y voit aussi des représentations d'un autre ordre.

Sur les bases des colonnes du même petit portail sont figurées les vertus, et sur les couronnements en forme de chapiteaux des piédestaux inférieurs ou du soubassement, sont, directement au-dessous de chaque vertu, les vices contraires. Je n'ai su lire encore qu'une seule de ces poétiques légendes. C'est, au pied d'une colonne, la chasteté représentée par Suzanne au bain; derrière des arbres sont les deux vieillards qui s'approchent pour la surprendre; directement au-dessous, sur le chapiteau du socle, est la luxure figurée par Hérodiade dansant sur sa tête devant un personnage assis sur un trône.

Que de documents ne trouve-t-on pas dans les archives lapidaires trop inexplorées de l'iconographie!

V

Eglise du XII^e siècle agrandie.

L'affluence des pèlerins aux reliques de Saint-Lazare augmentait chaque jour, et il fallut songer encore à l'agrandissement du vaisseau. Cet agrandissement fut résolu peu de temps après la consécration faite par le Saint Père. Une difficulté se présentait pour ce travail : c'était la déclivité du sol de granit en avant de l'entrée. On pensa à l'église de Cluny, qui elle-même avait son pavage en pente et divisé par des marches et des paliers, et l'on résolut de faire de même à Avallon. Nous en avons la marque dans le cordon sur les chapiteaux de la grande nef, qui s'abaisse par ressauts, de pilier en pilier, depuis la grande porte jusqu'au milieu de l'église, et dans les bases, que l'on voyait disparaître progressivement sous le dallage avant les réparations exécutées en 1859.

Mais une autre considération pouvait encore faire hésiter : c'est le portail fraîchement sculpté dont nous venons de parler qu'il fallait détruire ou transporter. On se décida à cette dernière opération en le démolissant avec précaution, et le reconstruisant soigneusement dans l'endroit où nous le voyons aujourd'hui. Voici plusieurs preuves péremptoires de cette translation.

Premièrement : On voit encore au petit portail fermé derrière les fonts baptismaux les gonds des anciennes portes. Ces gonds, que l'on n'a point arrachés pour ne

pas briser la pierre, sont engagés depuis la transplantation de l'édifice dans les constructions du XII^e siècle, au point qu'une porte qui y serait adaptée ne pourrait ni s'ouvrir ni se développer.

Deuxièmement : La petite porte extérieure est très-loin d'être dans l'axe du bas côté correspondant.

Troisièmement : L'appareil du portail proprement dit, jusqu'au cordon horizontal qui le couronne, est tout autre que l'appareil de l'étage supérieur.

Quatrièmement : Le style du portail n'a aucun rapport avec celui du deuxième étage, qui porte tous les caractères de la fin du XII^e siècle, et les arcatures supérieures ne correspondent même pas avec les décorations inférieures.

Cinquièmement : En comparant quelques colonnes cannelées du portail avec les deux pilastres cannelés du sanctuaire et qui sont bien de la fin du XI^e siècle, on reconnaît entre eux la plus complète analogie.

Sixièmement : Enfin, en reportant les mesures du portail aujourd'hui placé de biais avec l'axe de l'église, sur le mur de fondation transversal établi d'équerre avec cet axe, vers le bas de la pente, on les trouve s'y adaptant on ne peut plus exactement.

Tout l'ensemble du vaisseau porte les caractères d'architecture du XII^e siècle. On voit bien poindre l'ogive dans les arcs-doubleaux : c'est un simple mode dans la forme. Rien ne révèle encore de tendance vers l'immense révolution artistique qui s'opéra dans le siècle suivant. On ne paraît même pas encore soupçonner de changements possibles dans l'application des lois de la statique.

Toutes les voûtes anciennes du monument sont en coupôles, c'est-à-dire en calottes exactement hémisphé-

riques. La travée seule, qui fut écrasée en 1633 par la chute de la tour du clocher, a été relevée et reconstruite selon le système des voûtes d'arête. Composées de claveaux disposés en une succession de cercles concentriques horizontaux jusqu'à la clef, ces coupoles sont d'une grande solidité. C'est cette disposition qui explique comment des réparations faites on ne peut plus légèrement vers 1636, à l'aide de petits étrésillons en bois recouverts de mortier, n'ont pas été la cause d'épouvantables désastres. Chaque rang de claveaux portant sa clef sur un point du cercle horizontal, un trou percé volontairement ou par accident dans un rang inférieur n'entraîne pas la chute du premier. Il n'en serait pas de même dans une voûte d'arête dont les rangs de claveaux sont suivant un plan vertical. On comprend que ces voûtes en coupoles n'ont point de poussée par elles-mêmes, mais elles pèsent de tout leur poids sur les arcs-doubleaux, qui ont besoin d'être plus forts pour résister à l'écrasement.

Bien qu'épaulés par de massifs contreforts, ces arcs n'ont pu résister complètement à la charge des voûtes : presque tous les piédroits de ces arcs, surtout de la grande nef, ou de la haute voûte, ont perdu leur aplomb. Il y a déjà des siècles que cet effet s'est produit, et il n'y a pas aujourd'hui à s'en inquiéter.

A l'exception des deux fenêtres les plus rapprochées du sanctuaire et qui appartiennent à l'église clunisienne, celles du reste du monument sont de dimensions moyennes et à plein cintre ; elles sont, ainsi que les deux roses de chaque côté de la nef, dans le style du XII^e siècle.

P. M. BAUDOIN.

NOTICE

SUR LA VIE & LES OEUVRES

DE GABRIEL MAGDELENAT

C'est une entreprise un peu téméraire que de parler de la vie et des œuvres d'un poète latin du dix-septième siècle, depuis longtemps oublié et parfaitement inconnu aujourd'hui. D'ailleurs, l'époque où nous vivons n'est point favorable aux muses latines; on menace même de les exclure de nos collèges et de nos lycées, sous prétexte qu'elles sont inutiles au développement de l'intelligence, et que le meilleur versificateur parmi nos élèves n'est qu'un triste plagiaire d'Horace et de Virgile. Et cependant, quelles jouissances nous ont procurées autrefois dans nos classes ces luttres poétiques dont nous n'étions distraits ni par les événements, ni par la lecture de ces écrits malsains, si nombreux et si répandus de nos jours, et qui semblent avoir banni de la société française la poésie, qui fait le charme et les délices de tous les nobles esprits. Il est pourtant encore des hommes, et j'aime à croire qu'ils sont en plus grand nombre qu'on

ne pense, qui aiment à se rappeler ces heureux temps de collège où l'étude des vers latins leur causait tant de plaisir. C'est à eux que je m'adresse, encouragé dans cette tâche par mon aimable et savant confrère, M. Bardin. Peut-être s'intéresseront-ils à un poète, né près d'Avallon, et que sa modestie, son urbanité et ses poésies ont fait connaître et aimer des plus grands personnages de son temps.

I

Gabriel Magdelénat (1), avocat au parlement de Paris, naquit en 1587 dans une bourgade obscure du Nivernais (2), à St-Martin-du-Puy. Sa mère, Toussine Leclerc, était sœur de Philippe Leclerc, président au bailliage d'Auxerre. Son père, Henri Magdelénat, quoique n'ayant pas reçu ce qu'on appelle aujourd'hui une éducation libérale, n'en fut pas moins un homme recommandable par sa haute sagesse et par le soin avec lequel il fit élever ses nombreux enfants, bien qu'il ne possédât qu'une fortune médiocre. L'aîné, Gabriel, fit ses études chez les jésuites de Nevers, et alla étudier à Bourges la philosophie et la jurisprudence. Il y acquit aussi des notions de théologie, fit de grands progrès dans ces sciences, fut reçu licencié en droit dans la célèbre académie de cette ville, et, vers la fin de 1610, il se rendit à Paris, où, l'année suivante, il se fit inscrire parmi les avocats au parlement. Il abandonna bientôt la chicanerie pour les muses, non sans avoir auparavant laissé parmi ses concitoyens un grand renom d'éloquence.

Son panégyriste, P. Petit, hausse alors le ton, et dans un style ampoulé, mais correct et visant à l'harmonie de la phrase cicéronienne, il s'écrie : « On s'étonnera qu'un

(1) Voir pour l'origine et les alliances de la famille Magdelénat le livre si consciencieux de M. l'abbé Baudiau, curé de Dhun-lès-Places, sur le Morvand, t. II, p. 324.

(2) Non eadem quam Horatius, patriam nactus, sed inter immania Eduorum et Nivernensium querceta, superiore seculo genitus. G. Madeleneti Elogium, P. Petitio scriptore.

homme plein d'esprit et de bon sens ait préféré les rochers stériles des muses et leurs grottes désertes, à la foule qui se presse autour des tribunaux, au tumulte du barreau, fertile en dépouilles opimes. » Après cette phrase d'un goût fort douteux, il continue ainsi : « Il y a de la différence entre les sentiments du vulgaire et ceux des grands hommes. L'un ne songe qu'aux besoins matériels, aux appétits grossiers ; les autres ne cherchent pas seulement à l'emporter sur les animaux et sur la multitude, mais leur but et leurs efforts tendent vers la contemplation du beau. Qu'y a-t-il d'étonnant si Magdelénat, à qui la nature avait donné un esprit élevé, a mieux aimé suivre l'exemple et les principes des hommes supérieurs que de s'abandonner aux viles passions du vulgaire? »

Je fais grâce au lecteur du reste de la tirade, qui ne peut offrir qu'un médiocre intérêt.

Le cardinal du Perron (1), d'abord évêque d'Évreux, puis archevêque de Sens, ayant entendu parler du mérite de notre poète et de ses vertus privées, désira le voir, et conçut bientôt pour lui une telle affection qu'il voulut lui donner dans son propre hôtel et la table et le logement. Gabriel demeura environ deux ans chez son protecteur, sur la recommandation duquel il fut nommé secrétaire ordinaire du roi Louis XIII. Exempt d'ambition et plein de dédain pour les faveurs de la fortune, il remplissait ses fonctions avec dignité, sans se mêler aux intrigues des courtisans, mais recherchant la solitude, et se livrant

(1) Fils d'un médecin huguenot, avait embrassé le catholicisme, puis était entré dans les ordres. C'était un homme obligeant, facile à vivre, grand ami des lettres et des arts.

tout entier au culte des muses et aux charmes de l'étude. Cette noble conduite, cette vie modeste au milieu des splendeurs de la cour, lui concilièrent l'estime et l'amitié des princes et des grands ; et Richelieu, à qui il avait adressé une ode sur la prise de la Rochelle (1628), conçut pour lui une telle admiration qu'il voulut lui conférer aussitôt le titre de conseiller et d'interprète du roi pour la langue latine (1).

Gabriel composa aussi quelques odes en français, que son panégyriste prône à l'égal de ses poésies latines (2), bien que les amis de notre poète ne les aient point jugées dignes de voir le jour. Ils craignaient sans doute que la comparaison avec Malherbe, Corneille et La Fontaine ne fût point à l'avantage de leur protégé.

Nous venons de parler du poète, voyons maintenant l'homme privé.

La douceur de ses mœurs, son exquise politesse, ses bonnes manières, lui avaient attaché tous ceux qu'il fréquentait. Sa vie tout entière fut un modèle d'innocence et de chasteté qui viennent se refléter dans ses œuvres, où l'on ne voit aucune trace de passion ni de volupté (3). On

(1) Ut confestim ab eo consiliarii et interpretis in linguâ latinâ regii munere ornatus fuerit.

(2) Quotusquisque tam obtuso est pectore, tam a musis, tam ab omni humanitate alieno, qui non audierit divinas Madaleneti voces, iis que delinitus et penitus captus non fuerit? Quæ hominum politiorum tecta, quis regix domus angulus, quæ penetralia ejus carnibus non personuerunt? Quæ nemora, aut rupes, quæ speluncæ tam remotæ perfectos ejus concentus non acceperunt?

(3) In ejus carminibus nullum libidinis vestigium apparet, ut potiori jure quam Virgilius, Parthenias dici mereatur.

Et ailleurs : In vitâ tam abstinens fuit, ut quum cœlebs semper

n'y trouvera non plus ni traits médisants, ni critique amère, ni satire directe ou indirecte contre qui que ce soit. Les excellentes qualités de cet homme vertueux lui donnaient accès, comme nous l'avons vu, chez la plupart des grands personnages de l'époque, ainsi qu'à la cour, où Louis XIV, admirateur de ses vertus, l'admettait gracieusement. Il lui confirma la pension de cinq cents écus que lui avait accordée son père. Il en recevait déjà une autre de sept cents écus que lui avait donnée Richelieu, et il en jouit jusqu'à la mort de ce ministre. A leur exemple, Mazarin, voulant lui témoigner sa bienveillance, lui fit payer chaque année une pension de mille livres.

Parmi ceux qui témoignèrent à Gabriel Magdelénat un attachement durable, il faut citer en première ligne Louis-Henri Loménie, comte de Brienne, conseiller du roi et secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et Claude Bullion, surintendant des finances, qui le logeait chez lui et fournissait généreusement à tous ses besoins. J'ai parlé plus haut du cardinal du Perron. Tous ces illustres personnages étaient loin d'être sans défauts ; le comte de Brienne (1) est noté dans l'histoire comme médiocre et vaniteux ; le cardinal du Perron (2), comme un homme sans principes plutôt qu'un méchant homme. La bonté de

vixisset, vel severissimis censoribus suum cœlibatum probare posset

Dans une pièce de vers au duc de Richelieu, l'auteur dit en parlant de lui-même :

Vates

Cui thalamus cœlebs, nec nisi casta placent

(1) Henri Martin, t. XII, p. 505.

(2) Il joua un rôle actif dans l'abjuration de Henri IV, et lors de l'absolution du roi par le pape, il reçut pour lui des coups de baguette pendant le chant du Miserere.

Gabriel, ses mœurs simples et douces lui cachaient sans doute ces défauts, qui tenaient plutôt au temps où vivaient ses protecteurs et ses amis qu'à leur caractère privé, et il a pu les louer et les aimer pour des qualités qu'il avait su connaître et apprécier dans leur intimité, sans porter ses regards sur leur conduite politique.

Peu de temps avant sa mort, Gabriel, qui ne s'était jamais marié, résolut de faire un voyage à Saint-Martin-du-Puy, pour y régler quelques affaires et mettre la dernière main à ses poésies. Il était accompagné de son ami dévoué, Claude Bullion. En passant à Auxerre, où il était arrivé malade et souffrant, il y fut retenu par son neveu, Jean Magdeînat, et mourut chez lui de la fièvre tierce, le 21 décembre 1661, à l'âge de soixante-quatorze ans. Son neveu lui fit faire des funérailles honorables, et son corps fut déposé dans l'église de Notre-Dame.

II

Le volume in-18 qui contient les œuvres latines de Gabriel Magdelénat est intitulé :

Gabrielis Madeleneti (1) carminum libellus.

Parisiis

Apud Claudium Cramoisy, via Carmelitarum,

Sub sacrificio Abelis.

M. DC. LXII.

Cum privilegio regis.

Il contient 124 pages, sans compter les préfaces et le privilège du roi, le tout en latin. A cette époque, on n'écrivait pas pour le vulgaire, mais pour les savants, et ils étaient nombreux. On se faisait un honneur de comprendre et d'écrire la belle langue de Cicéron et de Virgile; et les auteurs des préfaces de notre opuscule imitent presque toujours heureusement, je ne dirai pas la pureté du style de leurs modèles, mais l'ampleur et l'harmonie de leurs périodes.

Dès la première page, Louis-Henri Loménie, comte de Brienne, présente au lecteur les œuvres d'un poète lyrique recueillies par son neveu. Il en fait l'éloge et termine en souhaitant qu'on ne vienne pas graver de méchants vers sur la tombe du défunt.

Cet avis est suivi d'une assez longue préface de Jean

(1) C'est ce qui a trompé les auteurs de la Biographie universelle, qui ont donné le nom de Madelenet à notre poète.

Magdelénat, neveu de Gabriel. Le latin en est pur et élégant, sans affectation ni recherche, et nous révèle un homme instruit et un esprit cultivé. Si mon oncle, dit-il, n'a pas laissé plus d'écrits, c'est qu'il ne connaissait ni l'ambition, ni la vaine gloire; sévère pour lui-même, il voulait avant sa mort en retrancher un grand nombre.

Nous trouvons ensuite un long éloge de Gabriel Magdelénat par P. Petit, personnage resté tout à fait inconnu.

Enfin nous citerons une ode adressée au comte de Brienne par Charles du Perrier, pour le remercier d'avoir réuni les œuvres de notre poète et d'en avoir fait un magnifique éloge.

Je ne suis pas éloigné de croire que ce Charles du Perrier était le neveu de François du Perrier, que Malherbe a immortalisé dans les stances qu'il lui adressa pour le consoler de la mort de sa fille, et dont Boileau parle ainsi dans son Art poétique, chant IV :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur (4) furieux,
 Qui de ses vains écrits lecteur harmonieux,
 Aborde en récitant quiconque le salue,
 Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.

Le premier, ou l'un des premiers possesseurs de notre opuscule nous a fait connaître son nom, avec la date (1684) et le prix de l'achat (7 sols). Ce nom est Brodeau. Je ne me serais pas arrêté à ce détail, si je ne m'étais rappelé ces vers de la première satire de Boileau :

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
 Et feuilletant Louet, allongé par Brodeau,
 D'une robe à longs plis balayer le barreau ?

(4) Du Perrier (Note de Boileau).

Est-ce la signature du jurisconsulte Brodeau que nous avons, et le livre lui a-t-il appartenu? C'est possible, mais rien ne le prouve.

Les odes et autres pièces de vers de Gabriel Magdelénat sont au nombre de quarante-cinq. Nous parlerons seulement de celles qui sont adressées aux principaux personnages de l'époque, et nous entrerons dans quelques détails. Nous finirons en donnant une liste succincte des autres.

1. Une ode en strophes alcaïques à Pierre Seguier, chancelier de France, qui fit des efforts inutiles pour sauver Cinq-Mars. Le poète fait l'éloge du chancelier et de sa famille. Il débute ainsi :

Abrumpe segnes, Calliope, moras
 Æqui tenacis mox Seguierii
 Per facta, per laudes iura
 Et patriæ decora alta famæ.

2. Deux pièces de vers seulement sont adressées à Richelieu. L'une où est célébrée la prise de la Rochelle et composée de quatre-vingt-dix strophes (vers saphiques et adoniques). L'autre, sur la prise d'Arras (distiques). Ces vers sont d'un style correct et facile. Mais l'ode, malgré la grandeur du sujet, est d'un ton simple et peu élevé. En voici deux strophes :

Vidimus terrâ pelagoque fusos
 Navibus fortes et equis, Britannos,
 Rapta queis nostri spolia alta pendent
 Fornice templi.

Vidimus longâ, stupeant nepotes!
 Æquoris regem domitum catenâ ;
 Et superjectas subiisse victo
 Gurgite moles.

5. Une ode (même rythme) à Claude Bullion, surintendant des finances, qui devint plus tard son ami. Il le loue de son désintéressement, et le poète fera vivre son nom, ainsi que celui de Richelieu et de Louis XIII, jusqu'à la postérité la plus reculée.

4. Une longue pièce de vers (distiques) à Jean Bochart, membre du conseil privé et intendant du trésor royal. Gabriel avait soin de ne pas oublier l'éloge de ceux qui étaient chargés de lui payer sa pension.

Nempe oclusa diu virtuti æraria pandis,
Nec sinis hanc nudo laudis honore frui.

5. Le cardinal Mazarin est de tous les grands personnages dont il est ici question, celui à qui Gabriel a adressé le plus d'hommages.

1° Une ode (vers alscépiades suivis d'un dactylique) écrite à la fin de l'année 1642, peu de temps après la mort de Richelieu. Elle commence ainsi :

Compesce luctus, o mea Gallia,
Compesce luctus; mitte, superfluis
Decreta Fatorum et protervas
Flectere velle vices, querelis.

Quem fies ademptum, spirat adhuc, sui
Vivit que amico in pectore Julii;
Quem postis Armandum, redonat
Lux Italæ Mazarinus aulæ.
Huic nempe velox ingenium et sagax, etc.

2° Une épître en vers hexamètres, écrite à la campagne en 1647. Le poète était alors à St-Martin-du-Puy.

Me nunc rura tenent, et avitus agelli
Fundus, ubi exiguo crescit mihi reclusa censu.
Prærupti circum montes, et inhospita saxa,
Perpétuisque silent loca late horrentia silvis.

On était alors à la fin de 1647, au cœur de l'hiver, car il ajoute :

Ipsa anni gravior tempestas ædibus ablit
 Quemque suis, suadetque foco dissolvere frigus,
 Dum campis bacchatur hiems, dum cana pruinis
 Arva rigent.

3° Il prie Mazarin (distiques) d'ajouter à l'avenir pour sa pension une somme égale tirée *ex ecclesiastico censu* (1).

Sacrorum e reditu quid ni ferat annua vates
 Cui thalamus cœlebs, nec nisi casta placent ?

Il ne demandera plus rien s'il obtient ce qu'il demande :

Parvo contentus vivam, parvoque beatus,
 Dum spargam toto nomen in orbe tuum.

4° Une ode en vers iambiques trimètre et dimètre sur la mort du père de Mazarin.

5° Une pièce de vers (distiques) sur la mort prématurée de la sœur et de la nièce de Mazarin.

6° Une autre très-courte sur la mort d'Alphonse Mancini.

7° Une ode (vers alsépiâdes) sur la convalescence du roi. On peut assigner à cette pièce la date de 1658, époque où Louis XIV fut très-sérieusement malade.

8° Une épître au cardinal (hexamètres), qu'il loue et félicite de ses victoires sur les ennemis intérieurs et extérieurs.

9° Une ode au même sur la paix des Pyrénées et le mariage du roi (strophes alcaïques). Il y a dans cette

(1) S'agit-il par ces mots du revenu d'une abbaye ou d'un évêché vacant ?

pièce, qui a dû être écrite l'année avant la mort de Gabriel, de jolies strophes que je ne puis m'empêcher de citer :

Non semper atro fulgurat æthere
Gaudet ve nimbis Jupiter horridus,

Non semper insanæ fatigant
Velivolum pelagus procellæ.

Haud usque terris invidet aureæ
Lucis Parentem fascia nubium
Obducta cœlo, nec perennes
Dat glacialis hyems procellas.

Et plus loin il trace le portrait de la jeune épouse :

Indo refusum quale ebori decus
Appingit ostrum, lilia quot rosis
Dant mixta formosis colores,
Dat placido nova nupta vultu.

6. Deux odes à Louis de Bourbon, duc d'Enghien (Grand Condé).

1° Sur la bataille de Rocroi (1643) et la prise de Thionville;

2° Sur la prise de Dunkerque (1646). Toutes deux sont remarquables, sinon par l'élévation des pensées, du moins par la correction du style et leur vive allure.

7. Ode à Louis XIV pour l'engager à rentrer à Paris après la guerre civile (1652).

8. Deux odes à Christine, reine de Suède (1652).

1° Le poète s'étend longuement sur les mérites de Christine. La dernière strophe nous apprend qu'il écrivait pendant l'agitation et les troubles qui régnaient dans Paris.

2° Il lui adresse après son abdication (1654) quelques

distiques pour la féliciter d'avoir embrassé la religion catholique.

9. La pension de Gabriel n'était pas régulièrement payée, ou même ne l'était pas du tout, dans le désordre où se trouvaient les finances, au milieu de la guerre civile et de la guerre étrangère. Nous trouvons en effet une supplique adressée par le poète, en vers hexamètres, à Abel Servien et à Nicolas Fouquet, qui se partageaient la surintendance des finances. Cette supplique ne fut, ce me semble, d'aucun effet, car dans une autre pièce de vers, il prie Hugues de Lionne (1), neveu de Servien, d'intercéder en sa faveur auprès des surintendants.

10. Une épître en vers hexamètres à Nicolas Fouquet, dans laquelle il le prie d'agréer seize distiques qu'il pourra faire graver, si bon lui semble, au bas des seize statues qui ornent le portique de sa villa et qui représentent des personnages mythologiques.

Voici deux de ces distiques :

JUNO.

Spirat in hoc saxo Divum regina, superbe
 Ingrediens, conjux et Jove digna soror.

HEBE.

Grata Jovi quondam misceram pocula, sed me
 Nescio quâ Phrygius depulit arte puer.

Gabriel vécut assez pour voir la disgrâce et l'arrestation de Fouquet (5 septembre 1661), mais il n'eut pas la douleur de voir sa condamnation et son emprisonnement.

(1) Un des plus grands diplomates qu'ait eus la France.

Afin de ne pas allonger cette notice, je vais donner seulement, pour ce qui reste, le titre des pièces de vers et le nom de ceux à qui elles sont adressées.

Une ode à François Sublet de Noyers, secrétaire d'État sous Louis XIII.

Vers sur la statue équestre de Louis XIII, érigée sur la place Royale, à Paris.

Une ode au président Nicolas Bailleul.

Une ode à Antoine de Grammont, duc et pair, et maréchal de France.

Une ode à Michel Particelli, intendant des finances.

Distiques à Colbert, J.-B., conseiller intime du roi.

Une ode à Louis-Henri Loménie, comte de Brienne, conseiller et secrétaire du roi, interrompue par la mort.

Plusieurs autres pièces de vers moins importantes et dont quelques-unes sont inachevées.

Après avoir examiné attentivement les œuvres poétiques de Gabriel Magdelénat, nous ne pouvons que confirmer les éloges que lui donnent son panégyriste, son neveu Jean et le comte de Brienne. La douceur et la bonté de son caractère, la pureté de ses mœurs, son urbanité, la distinction de son esprit, son savoir, se reflètent à chaque page de son livre. C'est en le lisant que l'on peut se convaincre de la vérité de cet axiôme : Le style, c'est l'homme.

Puisse l'auteur de cette notice avoir intéressé le lecteur au poète latin de Saint-Martin-du-Puy, et se faire pardonner ainsi les longueurs dans lesquelles son sujet l'a entraîné.

J.-M. MAGDELÉNAT,

Professeur en retraite, officier de l'Instruction publique.

NOTICE

SUR LA

MAISON DE L'ÉVÊQUE D'AUTUN

A L'ISLE-SUR-LE-SEREIN

ET SUR LE

SCEAU DE LA RÉGALE DE LYON

I

La maison qui fut habitée jadis par l'évêque d'Autun fait face à la grande rue, qu'elle semble terminer ; c'est la façade principale ; le pignon est sur la rue de Bessy. A l'angle de cette dernière s'élève une tour ronde en pierres de taille, qui finit en cul de lampe et repose sur une coquille d'escargot, où l'on arrivait par trois marches sur lesquelles les gens du pays venaient s'asseoir pour jouer ou pour causer, les jours de fête. Aujourd'hui, les marches et la coquille ont disparu sous plus d'un mètre de terre depuis qu'on a exhaussé le sol de la rue pour

mettre les habitations de ce quartier à l'abri des inondations.

Si la physionomie extérieure de l'hôtel de l'évêque d'Autun a été changée, l'intérieur a subi des métamorphoses plus grandes encore. Les fenêtres ont été abaissées ; les vastes cheminées, démolies ; les boiseries, les peintures, enlevées et détruites ; les chambres, divisées ; les portes, déplacées. Des ouvriers inintelligents ont brisé les colonnes qui ornaient les cheminées, et, si l'on ne s'y était opposé, d'autres démolitions inutiles auraient eu lieu encore.

A quelle époque cette maison fut-elle construite? C'est ce que nous ne saurions dire avec précision. On y voit deux escaliers en limaçon, et ce mode d'architecture nous permet d'assigner le XIV^e siècle aux constructions de ce genre.

D'un autre côté, a-t-elle réellement appartenu à un évêque d'Autun? Ici, nous pouvons soutenir l'affirmative avec plus d'assurance en nous appuyant sur la tradition et sur la découverte, dans l'habitation elle-même, d'un sceau dont il sera question plus loin, lequel se trouvait reproduit à l'extérieur dans une petite niche qui existe encore, mais nue et sans inscription, et à l'intérieur, notamment au-dessus de la cheminée de la pièce principale; mais le marteau des démolisseurs l'a fait disparaître. Cet acte de vandalisme ne date guère que d'un demi-siècle.

On ne sait pas quand cette maison cessa d'appartenir à l'évêque d'Autun (1), ni pour quel motif cette résidence

(1) On voit, dans la cour intérieure, une porte cintrée avec cette inscription : 1681.

a été abandonnée, ni à qui elle a été vendue. Nous pouvons toutefois en désigner le premier propriétaire connu, grâce à la copie d'un contrat de vente faite le 13 avril 1698, pardevant maître Thomassin, notaire au bailliage de l'Isle-sous-Montréal, par damoiselle Jehane de Billiers, veuve de maître Laurent Perrot, en son vivant lieutenant audit bailliage, à maître Jean-Baptiste Courtot, procureur fiscal à l'Isle, pour la somme de 600 livres. Le bâtiment vendu était appelé alors : la Maison proche la Croix du porche (1).

Cette habitation ne resta que trente-cinq ans environ dans la possession du dernier acquéreur. J'ai entre les mains une autre copie d'un contrat de vente faite, moyennant 900 livres, par maître François Courtot, curé de Sainte-Colombe, et Jean-Baptiste Courtot, chirurgien à Avallon, tous deux fils et héritiers de J.-B. Courtot, procureur fiscal, à maître Gilles Oudot, procureur fiscal au bailliage de l'Isle. La date est du 7 février 1733; l'acte a été rédigé et signé par Challan et Breuillard, notaires royaux à Avallon, et contrôlé dans la même ville le 9 février, pour la somme de 10 livres 14 sols.

Signé : MALOT, commis.

Maître Gilles Oudot n'habita pas longtemps la maison qu'il venait d'acheter, car, dès le 23 février 1738, sa veuve, damoiselle Suzanne Contet, vendait pour la même somme de 900 livres, sans vin ni épingles, la maison

(1) Ce porche existait encore en 1840. Il donnait accès dans une cour commune, et était surmonté d'une petite croix de pierre. C'était par là que devait entrer le carrosse de l'évêque quand il se rendait chez lui. Ce porche a été démoli parce qu'il menaçait d'écraser les passants.

proche la Croix du porche, aux demoiselles Jeanne et Marguerite Bouchardat, pardevant Jacques-Antoine Thomassin, notaire et tabellion garde notes (1). L'acte de vente a été contrôlé à l'Isle le 20 février, et il a été perçu 46 livres 16 sols ; signé : MORISOT.

La maison était chargée de ses droits seigneuriaux envers la seigneurie de l'Isle, et dame veuve Oudot devait les *payer et acquitter à la décharge des demoiselles Bouchardat, en sorte qu'elles ne puissent être recherchées, ni inquiétées.*

Nous allons maintenant faire connaître comment la maison *proche la Croix du porche* est entrée dans la famille Bureau par succession.

A la mort de maître Edme Bouchardat, notaire au bailliage de l'Isle, ses biens furent partagés, en 1764, entre ses sept enfants : Jean-Pierre Bouchardat, chirurgien, demeurant à Lucy-le-Bois ; Jacqueline Bouchardat, épouse de François Bureau, chirurgien à l'Isle ; Bénigne Bouchardat, mineure (2) ; Julien Bouchardat ; Edmée-Victoire Bouchardat, femme Tournier ; Jean Bouchardat, préposé à la levée du vingtième, en l'élection de Vézelay, et Maximilien Bouchardat, tous deux habitant Avallon.

Quatre ans après, la succession de demoiselle Marguerite Bouchardat, tante des précédents, était ouverte, et un partage de ses biens, en six lots, a lieu, à l'exclusion de Julien Bouchardat, sans doute décédé. Le quatrième lot, comprenant la maison qui fait le sujet de cette notice, échet à Jacqueline Bouchardat, épouse de François

(1) Dans un autre acte il signe : Thomassin, garde des sceaux.

(2) Est entrée plus tard dans la famille Grenan, en épousant Edme Grenan.

Bureau, chirurgien. Maximilien Bureau, l'aîné des trois fils issus de ce mariage, en hérita et le transmit à demoiselle Louise Bureau, sa fille unique, épouse de M. Amiot, veuve en premières noces de Claude-Scévola Barbotte (1), médecin à l'Isle.

(1) Il était le fils aîné de feu Claude Barbotte, qui fut longtemps professeur au collège d'Avallon.

II

Le sceau de la régale de Lyon (1), qui était entre les mains de l'évêque d'Autun, a été trouvé, il y a environ soixante-dix ans, dans le jardin de la maison, par Maximilien Bureau, fils de François Bureau et de Jacqueline Bouchardat. Il était à une profondeur d'un demi-mètre, et reposait sur un carrelage bien conservé, qui faisait probablement le fond d'un cabinet de travail. La découverte de ce sceau vint alors corroborer la tradition qui s'était perpétuée dans le pays, que cette maison avait été la résidence temporaire et non habituelle d'un évêque d'Autun.

Le sceau est en cuivre; il a 10 centimètres de circonférence et 35 millimètres de hauteur. Il n'a point de manche, mais seulement une petite poignée qui s'écarte au-dessus et qui est percée de quatre trous, par lesquels sans doute on passait un cordon pour le suspendre. Autour de la légende, et sur un fonds d'armoirie, est gravé un lion (ou un léopard) debout et dont la queue est dressée jusqu'à la hauteur de la tête; au-dessus s'élève la crose épiscopale.

Il est bien probable, pour ne pas dire certain, que sur le sceau sont gravées les armes de l'évêque d'Autun. En effet le sceau se rapporte à la régale de l'archevêché de Lyon exercée par l'évêque d'Autun, Milon, en 1413. Par

(1) Tout le monde sait que la régale était le droit qu'avaient les rois de France de percevoir les revenus des évêchés vacants, ainsi que des abbayes vacantes. La régale donna lieu à de grands débats entre Louis XIV et le pape Innocent XI.

suite d'un privilège unique dans l'Église de France, l'évêque d'Autun avait la régale de l'archevêché de Lyon quand ce siège était vacant, et réciproquement l'archevêque de Lyon avait la régale de l'évêché d'Autun pendant la vacance du siège. Privilège dont les deux Églises étaient en possession au douzième siècle et qu'elles exercèrent jusqu'à la révolution.

DESCRIPTION DU SCEAU

Légende :

S : regalie : lugd' : pro : epo : ed' : sede : vacan.

Que l'on peut rétablir ainsi dans son entier et double sens :

Sigillum regalie Lugdunensis pro episcopo eduense, sede vacante.

Et en français :

Sceau de la régale de Lyon pour l'évêque d'Autun, pendant la vacance du siège (de Lyon).

Sceau de la régale de Lyon, à la place de l'évêque d'Autun pendant la vacance du siège (d'Autun).

J.-M. MAGDELÉNAT.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES 19 PREMIERS BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON

Par **M. BARDIN,**

ANCIEN PROFESSEUR, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

Avril 1880.

Aiguillon (Le duc d'), vainqueur des Anglais, 1758, à Saint-Cost (Côtes-du-Nord). Grand médaillon, XVI, 187.

Albrier (Albert), membre correspondant de la Société d'Études, auteur de : Notice historique et biographique sur la famille Seguenot, d'Avallon, IX, 48 et suiv.

Alciat (André), jurisconsulte du XVI^e siècle, auteur d'un recueil de petites pièces de vers latins intitulé :

Emblèmes, recueil qui a fourni à la salle des échevins d'Avallon ses principales devises, VI, 124 et suiv.

Amelin, préfet de la Marne, fait don à la ville d'une collection nombreuse d'objets gallo-romains, recueillis aux environs du camp de Châlons et dans les plaines de la Champagne, IX, 159.

Amé, architecte à Avallon, chargé de restaurer le tombeau de sainte Magnance, œuvre des moines de Moutiers-Saint-Jean, XIII, 36.

Amognes (Pagus Amoniensis), à l'est du hameau de *Fins*, bornes ou *tumulus* qui séparaient l'Avallonnais du pays de Corbigny (Nièvre), VI, 94 à 102.

Amurat III. Les démarches de Philippe II auprès d'Amurat III n'aboutissent pas; les propositions de Henri IV sont agréées par le sultan des Turcs (1592) IX, 117.

Anne d'Autriche. Lettre de la reine-mère aux échevins d'Avallon pour les dissuader de recevoir les capucins dans leur ville (1652) III, 54.

Annuaire historique du département de l'Yonne, depuis l'origine de cette publication (1837-1880) V, 12.

Anstrude, village appelé Bierry-les-Belles-Fontaines et qui a échangé, dans le XVIII^e siècle, son nom contre celui de son seigneur, d'origine écossaise, *Anstruter*, V, 14. — 457 monnaies romaines, dont 58 types différents, allant d'Antonin-le-Pieux à Constance, fils de Constantin, ont été découvertes en 1873 sur le territoire

- limitrophe d'Anstrude et de Fain-lès-Moutiers, XIV, 181.
- Anssienville* (Louise d'). Plaque en marbre noir qui recouvrait le cœur de dame Louise Danssienville; marquise d'Époisses, dans l'église des Visitandines d'Avallon, XVII, 115.
- Anthien* (Nièvre). Sépulture, anneaux, poteries, longue épée gauloise, VI, 94 à 102.
- Antiquités* découvertes à Magny, près d'Avallon, en 1844; consistant en vases de terre qui contenaient des cendres, des ossements, des médailles, II, 60. — Antiquités découvertes à Avallon: Statuette morvandelle de la Maternité, en terre blanche, 1863. Monument de Latinus, faubourg de Lyon. Stèles, rue Neuve et rue du Bel-Air. Champ-Pavé, trouvailles nombreuses.
- Arcy-sur-Cure*. Sépultures par incinération. Deux grandes amphores renfermant chacune une pièce d'or d'Honorius, premier empereur d'Occident, XIII, 96.
- Armes d'Avallon*. Une tour ayant pour devise: *Esto nobis, Domine, turris fortitudinis*.
- Artaut*, abbé de Vézelay, contribue à l'avancement de l'église romane de ce monastère, VII, 109.
- As, aes*, airain, lingot de métal. *Ærarium*, trésor public. Deniers d'argent, *denarii*, dix as, valeur de dix poids d'une livre, XV, 73.
- Asnières*. La terre d'Asnières et la terre d'Avrigny, hameau de la commune d'Asnières, appar-

tiennent aujourd'hui à M^{me} la comtesse de Chastellux, XI, 102.

Assignats des villes de Bourgogne : Avallon, Vézelay, Cravant, Autun, Beaune, Nuits, Dijon, Châtillon, Chalon, Mâcon, Cluny, Tournus, XI, 146.

Atelier monétaire à Avallon. Fonctionne sous Charles-le-Chauve. Denier d'argent, à la croix aiguillée et à la légende : *Castis Avalons*, VI, 146.

Avallon. Son existence présumée avant l'établissement de la voie d'Agrippa. L'itinéraire d'Antonin mentionne la ville d'Avallon. Saint Germain étudié dans ses écoles. L'église de Notre Dame devenue la collégiale de Saint-Lazare ; Saint-Julien son annexe. Maisons religieuses : Minimes, Ursulines, Filles de la Visitation, Capucins, collège de la Doctrine chrétienne ; prieuré de Saint-Martin ; château ou *castrum*, fortifications, V, 20 à 35. Compte des recettes et dépenses, 1404-1500, XIV, 34 à 148. Les habitants doivent paver devant leurs maisons, sous peine d'amende, 1459, XIV, 93. Inauguration de la statue de Vauban et du chemin de fer à Avallon, octobre 1873, XIV, 160. Changements opérés dans la ville d'Avallon, de l'année 1825 à 1875, XV, 66 et suiv.

Ayeul (Saint-). Ermitage dédié à ce saint et construit à la cime des montagnes qui dominent les hameaux de Perrigoy, Trévilly, Courterolles, I, 70.

Bardin, membre de la Société d'Études, auteur de :

Médailleur d'Avallon, I, 53. Cède au Musée sa collection numismatique. Compte rendu du médailleur d'Avallon en 1859, I, 97. Notice sur quelques médailles romaines trouvées à Avallon pendant le cours de l'année 1860, II, 93. Pièces trouvées dans les fouilles de St-Lazare, III, 29. Mouvement du médailleur pendant l'année 1860, III, 74 ; id. 1862, IV, 118 ; id. 1863, V, 112 ; id. 1864, VI, 137 ; id. 1865 et 1866, IX, 12 ; id. 1869 et 1870, XI, 119 ; id. XII et XIII, 62 ; id. XIV et XVI, 164, 185 ; id. en 1877 et 1878. Quelques mots sur une statuette et une médaille trouvées à Avallon, V, 105. Extraits du Journal d'Avallon qui a paru de 1808 à 1824, XVIII, 187. Famille Artault, d'Avallon. Enquête par M. Nadaud sur la situation d'Avallon en 1679, XIX, 186.

Barrault (Jaquot). Compte des recettes et dépenses de la communauté d'Avallon, 1439, 1440. Rue du Carre-Barrault, carré donné par Hugues, duc de Bourgogne, à Barrault et à ses descendants, affranchi du droit de minage, XIV, 18.

Baudouin, archiviste de la Société d'Études, auteur de : Quelques mots sur l'Avallonnais à l'époque celtique, I, 19. Ruines gallo-romaines du bois des Chaniats, sur le territoire de St-Germain-des-Champs, I, 75. Recherches sur les épidémies qui ont sévi dans l'Avallonnais pendant le XVI^e et le XVII^e siècles, I, 85. Sépultures gauloises à Anthien, VI, 94 à 102. Lutte municipale entre Charles-le-Téméraire et les Aval-

lonnais, II, 80 à 92. Histoire de brigands au XVI^e siècle, IV, 113 et suiv. Lettre sur quelques pages du Calvinisme et de la Ligue, VII, 94. Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon, IX, 1 à 47. Communication au sujet de quelques notes échangées entre la France, l'Espagne et la Turquie pendant la Ligue, IX, 113.

Baulme. Grotte située en aval du pont de Cousin ; on l'appelait : « La Baulme-du-Sault-à-la-Biche. » De là le nom des îles *La Baume*, XIX, 192.

Béatification de la mère Frémiot de Chantal à l'église des Sainte-Marie d'Avallon, XIX, 33.

Beaune (Chemin de). Traverse le Serein à Massangis, passe à Marmeaux, Santigny, Pisy, Moutiers-Saint-Jean, VI, 26.

Bégon (Blaise), curé de Quarré, fait bâtir en 1782 la nef, le transept et le dôme de l'église, XIII, 3.

Becket (Thomas), archevêque de Cantorbéry, prononce à Vézelay, dans l'église de la Madeleine, en 1166, l'excommunication contre Jean d'Oxford, Richard et plusieurs autres créatures d'Henri II, roi d'Angleterre, VII, 122.

Bernard (Saint), abbé de Clairvaux, prêche la seconde croisade à Vézelay, 1146, en présence de Louis VII, roi de France, des comtes de Champagne, de Nevers, des barons et chevaliers Albéric de Montréal, Chalo d'Avallon, Artaud de Chastellux, VII, 117.

Berthier (Marie-Madeleine), mère de la Visitation d'Avalon, voit s'achever en 1704 la chapelle du monastère, XVIII, 30.

Beugnon, commune d'Arcy-sur-Cure. Découverte en octobre 1875 de l'atelier d'un fondeur nomade, 22 haches en bronze, avec ou sans douilles, des pointes de lance, des *umbo* de bouclier, de forts lingots de cuivre et toutes sortes d'ustensiles destinés à la refonte.

Bèze (Théodore de), né à Vézelay, l'un des principaux chefs de la Réforme, I, 15.

Bidault (Adolphe), membre de la Société d'Etudes, auteur de : Poésies lues en séance, 7 octobre 1864, VI, 131. Le Patriarche de Nanchèvre, VII, 209. Les îles La Baume, fables, VIII, 201. Joseph, poème tiré de la Genèse, IX, 93. Poésies, X, 152; id. XI, 112; id. XIII, 102; id. XIV, 160; id. XVI, 185; id. Fables, XIX, 150.

Blannay, village du canton de Vézelay. Habitation romaine incendiée par le feu du ciel vers la fin du II^e siècle, et retrouvée avec ses monnaies plus ou moins altérées, ses approvisionnements de blé, de lentilles encore intacts, VI, 143.

Bobillon (Jehan), évêque d'Avannes, coadjuteur du cardinal Rolin, chargé par celui-ci de l'enquête au sujet des reliques de Saint-Lazare d'Avallon, VII, 18.

Bocquillot (rue). Emplacement du *castrum* romain ren-

fermant les vestiges d'un cirque, le sacellum, le prétoire, la prison, les magasins, etc., X, 100.

Bocquillot (Lazare-André), chanoine de la collégiale d'Avallon, auteur d'un livre d'homélie sur les commandements de Dieu et de l'Eglise ; sur l'oraison dominicale, etc. Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, village du duché de Bourgogne, dans le ressort du bailliage d'Avallon, I, 68.

Boileau, député d'Avallon, périt à Paris au 31 mai avec les Girondins, II, 43.

Borot (Joseph), bourgeois, élu maieur d'Avallon, 27 septembre 1592 au 26 décembre 1594, III, 125.

Bouchat (pont du). Ruisseau qui se jette dans le Cousin, au-dessus du Vault, et près duquel se fit une découverte de 400 médailles en bronze, X, 101.

Bouche (Simon), receveur de la ville d'Avallon, 1404-1408 ; compte des fortifications et emparements, XIV, 36.

Boudin de Roville, fait général de brigade dans la campagne de 1813, né à Avallon, II, 39.

Bouesnel de Vézelay, famille qui a fourni des docteurs-médecins à la ville d'Avallon pendant tout le cours du XVIII^e siècle, XIV, 195.

Bourgogne (Réunion de la) à la monarchie, 1479, et séjour de Louis XI à Avallon, VII, 2.

Brancher (Saint-). Etymologie. Village du canton de Quarré-les-Tombes ; église paroissiale, nouvel-

lement rebâtie, renferme les tombeaux des seigneurs de Villarnoult, VII, 127.

*Bréchar*d (La mère de), supérieure de la Visitation de Moulins, XVIII, 2.

Breillard (Charles), docteur en médecine, membre de la Société, auteur de : Etude sur le repos du dimanche au point de vue hygiénique et physiologique, XV, 1 à 21 ; suite, XVI, 1 à 167 ; suite, XVII, 68 à 93.

Brion, ancien principal du collège d'Avallon, médaille mérovingienne en argent de Chalon-sur-Saône, IV, 130.

Brocaria, maison royale de Brunehaut, située à la Boucherasse, hameau dépendant de Montréal, VI, 41.

Brunehaut (Tour de), au château de Girolles. Chaussée de Brunehaut, située entre le pont de Montréal et Montelon, sur la grande route d'Avallon à Montbard, X, 43.

Bruno (religieux de la Pierre-qui-Vire) a composé, eût et placé toutes les grisailles et mosaïques de l'église du couvent, XIII, 23.

Calètes, peuple belge qui habitait le pays de Caux (Seine-Inférieure), capitale *Juliobona*, aujourd'hui Lillebonne, VIII, 25.

Calixte III, Alphonse de Borgia, médaillon de la Renaissance, X, 134.

Candra, *Candras*, manoir sur le finage de S^{te}-Colombe,

canton de l'Isle-sur-le-Serein, berceau de la famille Saveltier de Candras, X, 87.

Candras, général de division, né à Epoisses, 1768, mort à la Bérézina, II, 39.

Canillac (M^{me} la comtesse de), s'adonne à toutes les œuvres de bienfaisance dans son château de Saint-Brisson, V, 92.

Canquoin (Pierre), prévôt de la Monnaie de Dijon en 1593, VI, 139.

Canulogène, allié de Vercingétorix et général gaulois commandant l'armée de Paris, VI, 2.

Capucins, religieux de l'ordre de St-François d'Assise, reconnus en 1649, sous le pontificat de Paul V; III, 44. Les pères capucins d'Avallon disent leur première messe le jour de la Toussaint 1659, XVII, 26.

Carre-Barrault, rue d'Avallon où se trouvait une maison franche ayant appartenu, dans le XIV^e siècle, à Jacot Barrault; cette habitation, exempte du droit de minage, est située entre quatre rues, XV, 70.

Centum-Cellæ (Civita Vecchia), située en Italie, sur les bords de la Méditerranée, patrie de sainte Magnance, VIII, 64.

Chabot (Léonor), lieutenant général au gouvernement de Bourgogne. Sceau gravé par Mangeard en 1566, XI, 140.

Challe, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, auteur de : Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue dans les contrées qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne, VII, 194. Correspondance : M. Challe, M. Baudouin, VIII, 209.

Champmorlin-Touchebeuf. Hameau dépendant de la commune de Sainte-Magnance, église paroissiale nouvellement bâtie; M. le curé Gogois en fait la bénédiction le 8 septembre 1872, XIII, 9.

Champion, famille qui, pendant près d'un siècle, donna des maires à la ville d'Avallon, IV, 45.

Champion (Etienne), petit-fils de Claude Champion, épouse la fille de Jean de Bretagne, seigneur de Nan-sous-Thil, qui lui donne cette terre en dot, IV, 44.

Champion (Antoine), comte de Nansouty, général de la grande armée, mort en 1815, IV, 46.

Chantal (Jeanne-Françoise Frémiot, dame de), née à Dijon, fondatrice de l'ordre de la Visitation, XVI, 1. Canonisée solennellement aux Saintes-Marie d'Avallon en 1768, XVII, 32.

Charles d'Anjou, roi de Sicile et comte de Tonnerre; médaille de ce prince comme comte de Tonnerre, trouvée dans les fouilles de l'église Saint-Lazare, III, 33.

Charles V, florin d'or trouvé au hameau de Lavaire, commune d'Étaules, VI, 146.

Charles VII met fin aux pillages et aux dévastations des

écorcheurs par la création d'une armée permanente (1444), VI, 123.

Charles le Téméraire. Florin d'or trouvé sur la limite des départements de la Nièvre et de l'Yonne, XVI, 195.

Charmasse (Anatole de), membre de la Société d'Etudes, Manuscrit : De la naissance et fondation de l'église collégiale d'Avallon, par M. Forestier, chanoine de la même église, V, 20. Enquête faite en 1482 touchant le chef de saint Lazare conservé à Avallon, VII, 4 à 87.

Chastellux (Artaud de) et ses cinq fils reçoivent de saint Bernard les croix qu'ils doivent porter à la seconde croisade (1146) VII, 117.

Chastellux (Richard de), cité dans une charte de Pierre, comte de Nevers, en 1188, VII, 97.

Chastellux (Guy, sire de) et Laure de Bazoches, sa veuve, se montrent favorables au couvent de la Cordelle de Vézelay (1324) XIII, 40.

Chastellux (Claude de Beauvoir) défend Cravant contre l'armée française, II, 8 et suiv.

Chastellux (Olivier de), fidèle compagnon de Henri IV pendant la Ligue, III, 23.

Chastellux (Hercule de) et Charlotte de Blaigny. Leurs statues sont retrouvées lors des réparations de l'église Saint-Lazare d'Avallon.

Chastellux (Guillaume de), gouverneur du Roussillon et

marié à Thérèse d'Aguesseau, fille du chancelier de ce nom (1742), III, 27.

Chastellux (Le marquis de), maréchal de camp, ami de Rochambeau dans la campagne d'Amérique, membre de l'Académie française, II, 39.

Chastellux (Le comte de), aîné de la famille, colonel du régiment de Beaujolais et brigadier des armées du roi, II, 39.

Chastellux (Marie-Hélène de), sœur d'Hercule de Chastellux, fondatrice du couvent de la Visitation, à Avallon, XVI, 1 et suiv. La maison, fondée en 1646, était solidement établie avant sa mort (1663), XVII, 25.

Chastellux (La comtesse de) a donné la propriété où est enclos le monastère de la Pierre-qui-Vire, et une partie des bois de construction pour l'église. Commencée en 1864, cette église était consacrée en 1871, XIII, 21 et suiv.

Chastellux (Henri, comte de), membre de la Société d'Etudes, auteur de : Château de Chastellux, V, 70 à 80. Notice sur Asnières, commune du canton de Vézelay, XI, 94. La Cordelle, XIII, 38 à 54. Notice statistique et historique sur la commune de Lichères, XVII, 55. La Visitation d'Avallon, XVI, 1 à 17. Quelques notes sur Vauban, XVIII, 94. Un voyage de touristes dans l'Avallonnais au XVIII^e siècle, XIX, 143. Notes prises dans les registres de l'état civil d'Avallon, XIX, 151.

- Chêne* (Jacques-Philibert), doyen d'âge du chapitre de Saint-Lazare, décimateur d'Island et collecteur de la cure, XI, 71.
- Chora* ou *Ville-Auxerre*, simple retranchement sur une hauteur, entre Voutenay et Saint-Moré, rive gauche de la Cure, X, 101.
- Chouêtre*, climat situé sur la rive gauche de la rivière du Cousin, en amont du Vault-de-Lugny, où a été trouvé le camée représentant la tête de Jules César, IX, 138.
- Cimetière mérovingien* (Découverte d'un), sur la colline en face du Vault, et sur la rive droite, au-dessus du pont, VI, 144.
- Cipolin*, marbre verdâtre, dont se composent quatre colonnes antiques encastrées dans la vieille église Saint-Martin d'Avallon, X, 100.
- Cirque*, rue Bocquillot, où l'on a découvert des pierres avec courbure, formant des rangs de sièges, du côté Est de la ville, X, 101.
- Clairambaut* (Henriette de), à qui l'on doit l'édifice de la Visitation, connu encore aujourd'hui sous le nom de : Cour des Sainte-Marie, XVIII, 10.
- Clugny*, famille d'Avallon alliée aux Filzjean, exerce dans le XVI^e et le XVII^e siècles les charges d'échevins, de lieutenants civils et de juges prévôts, IV, 35.
- Clugny* (Georges de), député du Tiers aux Etats généraux de Blois, projette de faire venir à Avallon les eaux d'Annay-la-Coste, IV, 37.

- Clugny* (Jacques de), député du tiers état de l'Auxois aux Etats généraux de 1514.
- Clugny* (Jean de), lieutenant général du bailliage de Dijon.
- Clugny* (Etienne de), conseiller au Parlement de Bourgogne, IV, 39.
- Collections de la Société*. Classificateurs, VI et XVIII.
- Collégiale* de Saint-Lazare d'Avallon. OEuvre des moines de Cluny. Restaurée de 1862 à 1868, XI, 58.
- Collenot*, vice-président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, auteur de : Brèche osseuse de la montagne de Genay (Côte-d'Or), VI, 62 à 93.
- Colonia Nemausensis*, médaille trouvée sur la voie romaine, dans la rue du Bel-Air et dans la rue Saint-Martin, VI, 142.
- Commode*. Médaille grand bronze, rue de Lyon, II, 98.
- Commune d'Avallon* (1220). Les Avallonnais nomment, chaque année, par élection, un gouverneur, quatre vériffieux, qui prirent plus tard le nom d'échevins, un procureur syndic et un receveur municipal, II, 82.
- Commune de Dijon*, octroyée par Hugues III et constituée sur le modèle des communes de Soissons et de Beauvais, IV, 58.
- Confession*, sorte de tombeau où doivent être déposées les saintes reliques sous le maître-autel de l'église de la Pierre-qui-Vire, XIII, 27.

Contre-marques. Monnaies contre-marquées et trouvées à Avallon. Tibère avec la contre-marque de *Die*, ville du département de la Drôme. Une colonie de Nîmes avec celle des *Décurions*, Néron, etc., XV, 78.

Cordelle (La), premier monastère fondé en France, près de Vézelay, par deux religieux que saint François d'Assise envoie d'Italie, XIII, 30.

Cormignolle (Edme), oncle maternel de Vauban. Son testament passé à Presles, par devant M^e Poirier, notaire résidant à Soilly, hameau de la paroisse de Saint-Léger, VI, 44.

Cortot (Claude), curé de Saint-Martin d'Avallon (1783 à 1791 et de 1800 à 1814), XVII, 40.

Couard, curé d'Asquins, membre de la Société d'Etudes, auteur de : Notice sur le tombeau du frère Pacifique et Notice sur Saint-Ursin de Cure, IV, 47.

Cousin (rivière du), formée des ruisseaux le Tournesac, la Romanée et le Trinquelin, qui se réunissent au moulin Gin, où ils ne forment plus qu'un cours d'eau, VI, 38.

Cousin (rivière du). Sa canalisation projetée par Vauban. Réponse de Vauban à MM. Champion, maire, et Raudot, échevin, qui étaient venus à Bazoches féliciter le maréchal de sa nouvelle dignité, VI, 58.

Crécy (Charles Letors de), capitaine au 3^e régiment de zouaves, mort au siège de Sébastopol, III, 15.

Creuly (Général), membre de la commission de la « Carte des Gaules sous le proconsulat de Jules César », VI, 12.

Crypte de Saint-Lazare d'Avallon. Dans les réparations de la collégiale, découverte de cette crypte, aujourd'hui rétablie en son entier. Cryptes de l'église de la Pierre-qui-Vire, XIII, 27.

Davout, ancienne et nombreuse famille de l'Avallonnais, qui se partage en diverses branches ayant eu toutes leurs attaches dans la ville d'Avallon.

Davout, maréchal de France; sa naissance au village d'Annoux, son éducation à l'école militaire de Brienne; siège de Hambourg; sa mort à l'âge de 53 ans, II, 40.

Degouvenain (Louis), archiviste paléographe, membre de la Société d'Etudes, auteur de : L'état des Juifs en Bourgogne, lors de leur expulsion du duché, en l'an 1306, III, 60 et suiv. Des Chartes de commune et d'affranchissement octroyées au XIII^e siècle aux habitants des villés et villages de Bourgogne, IV, 54 à 112.

Delalevéé (Maurice), né à Nuits-sous-Ravières, et dit en religion frère François, architecte de l'église Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire et des chapelles des Ursulines de Corbigny et des Ursulines d'Avallon, XIII, 23 et suiv.

Denesvre de Domecy, lieutenant-colonel d'artillerie et neveu de Michel Denesvre, tué en 1701 à la bataille de Chiari, II, 40.

Desfourneaux, général de division, sous le premier empire, né à Vézelay, II, 39.

Devise de la famille Odebert : *Suaviter sed fortiter*, IV, 20.

Devouge, principal du collège d'Avallon jusqu'en 1814, VIII, 177.

Didius Julianus, médaille, faubourg de Lyon, XI, 126.

Donation, par les seigneurs d'Asnières, aux habitants dudit lieu, de leurs usages, XI, 103.

Dons faits à la Société. Mention en est faite avec le nom du donateur, à la fin de chaque bulletin.

Douées. Fontaine des Douées à Anstrude. Douées, déesses, parce que dans la religion des druides toutes les eaux étaient divinisées, V, 14.

Durlot, curé de Saint-André en-Terre-Plaine, membre de la Société d'Etudes, auteur de *Ruines de la Villa romaine des Mazières*, XVIII, 105-116.

Échevins, magistrats chargés de l'administration de la cité, III, 120.

Écorcheurs, nom que le peuple donna à ces chefs de compagnies qui, après la conclusion du traité d'Arras, ruinèrent le pays, tels que Jacques d'Espailly, Antoine de Chabannes, Blanche-*fort*, etc., VI, 120.

Edme. Saint Edme, archevêque de Cantorbéry, en lutte avec Henri III, roi d'Angleterre, se retire en France auprès de Louis IX. Les reliques de

saint Edme reposent dans l'abbaye de Pontigny depuis 1247, VI, 144.

Espailly (Jacques d') dit Fort-Epice, capitaine Armagnac, bailli de Melun, surprend Avallon en 1433, IV, 17.

Espéron (frères), d'Avallon, sculpteurs, auteurs du grand autel de l'église de Vassy, du maître autel de l'église d'Island et de la chaire romane en pierre de Saint-Brancher, X, 58 et suiv.

Etcheverry, petite-fille de M. Préjan, ancien magistrat, issu d'une des plus anciennes familles d'Avallon, donne au Musée plusieurs ouvrages qui faisaient partie de la bibliothèque de son grand-père, IV, 17.

Ex-libris de la maison de Chastellux. Plaque en cuivre à quatre compartiments et portant les armoiries des différentes branches de la famille.

Fabius, médaille consulaire trouvée à Sermizelles, entre la route nouvelle et la voie d'Agrippa, XVII, 104.

Faulin, château près de Châtel-Censoir, commune de Lichères, appartient à la petite-fille du comte Charles de Vogüé, décédé le 13 avril 1874, XVII, 66.

Feugère (Anatole), auteur d'une thèse sur Bourdaloue où sont examinées l'éloquence, la doctrine et les peintures morales de l'orateur sacré, XVI, 19.

Filzjean, famille alliée aux Odebert et qui a fourni à

Avallon plusieurs échevins dans le XVI^e et le XVII^e siècles, IV, 27.

Filzjean (Georges), élu du tiers état en 1590 par les partisans de Henri IV réunis à Semur-en-Auxois, IV, 27.

Filzjean (Josephte) donne caution de 15,000 fr. pour l'établissement des Ursulines d'Avallon, IX, 43.

Flye-Sainte-Marie, receveur des finances à Avallon. Premier essai des assignats à la tête du roi Louis XVI, sur parchemin (1791). Assignat de 5 fr. enfermé dans un cercle de cuivre, XI, 144.

Fontaines d'Avallon. L'établissement de nos fontaines est dû à MM. Raudot, Moreau, Belgrand, XVIII, 92.

Fontéius. Médaille consulaire trouvée dans les terres enlevées d'une cave, rue Basse-dù-Rempart, III, 71.

Forestier, chanoine de l'église Notre-Dame et St-Lazare d'Avallon, auteur d'un mémoire sur l'antiquité de l'église Saint-Lazare d'Avallon, IV, 17.

Gagniard (Edme), membre de la Société d'Etudes, auteur de : Les Sources des environs d'Avallon, XVIII, 85-93.

Galle (André), graveur en médailles, auteur de la pièce de bronze appelée : « Essai de Galle ou des artistes réunis de la ville de Lyon », VI, 140.

Gally (Michel), président de la Société d'Etudes, auteur de : Discours d'inauguration de la Société, I,

9 à 13. L'ancienne église de Saint Julien, I, 36. Note sur la découverte de deux statues et d'un calice dans l'église Saint-Lazare d'Avallon, III, 22. Etablissement des Capucins à Avallon (1650-1654), III, 43. Carreaux émaillés découverts à Précy-le-Sec, III, 414. Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la salle destinée à tenir les séances de la Société d'Etudes, IV, 40. Quatre emblèmes dans l'ancienne salle des Echevins, VI, 124. Le pèlerinage de sainte Marie-Madeleine à Vézelay, VII, 88. Notice sur M. l'abbé Gally, chanoine de la cathédrale de Nevers, VIII, 473. Notre-Dame-du-Bon-Repos, à l'abbaye de Marcilly-lès-Avallon, IX, 65 à 76. Eglises de l'arrondissement d'Avallon, XI, 58; id. XIII, 4 à 37. La papeterie de Vesvre, XIII, 55. Paroisse Saint-Martin d'Avallon, XVII, 43 à 54. Les Sainte-Marie d'Avallon, couvent de la Visitation. Première partie, XVIII, 4 à 78.

Gariel (Honoré) découvre à Vassy-lès-Avallon le ciment dit romain, XI, 87.

Gariel (Hippolyte) dote Vassy, hameau de la commune d'Etaules, d'une maison d'école, d'un presbytère et d'une église en construction, XI, 88.

Gariel (Ernest) achève les travaux de l'église commencée par son père et prend à sa charge l'ameublement intérieur, vitraux, cloche, etc., XI, 89.

Gariel (Ernest), membre de la Société d'Etudes. Série d'as romains, quatorze familles consulaires, V,

113. Médaillons, médailles romaines en or, argent et bronze, donnés au Musée, VI, 139 et suiv.

Gathies, hameau de la commune de Saint-Germain-des-Champs, donné par Guy de Jaucourt au chapitre d'Avallon, V, 97.

Gaufroid. Sa tombe en pierre sous le porche de l'église de Pontaubert. Epitaphe, XIII, 92.

Granges-obatées ou forêt Saint-Jean, situées au nord d'Anstrude et des Souillas, appartenant à l'abbaye de Montiers-Saint-Jean, X, 77.

Gravouère, sorte de style en ivoire, trouvé dans un puits au bas de la tour de l'Horloge, XIII, 100.

Gérard de Roussillon, comte de Provence et de Bourgogne, et Berthe sa femme, font construire le monastère et l'église de Vézelay, VII, 101.

Germanus Indutilii f. médaille trouvée à Cousin-le-Pont, faubourg d'Avallon, III, 76.

Goreau (Sébastien), avocat, maire d'Avallon du 30 décembre 1590 au 20 décembre 1592, III, 124.

Goureau (Charles), colonel du génie en retraite, membre de la Société d'Etudes, auteur de : Recherches sur l'origine de quelques noms de localité dans les environs de Santigny, V, 4 à 19. Recherche du lieu où s'est livrée la grande bataille de cavalerie entre les Gaulois et les Romains à la suite de laquelle Alise a été bloquée, VI, 4 à 26. Recherches sur les étymologies celtiques, VII,

4 à 62. Notice historique sur Santigny, X, 4 à 75. Notice historique sur le bois dit des Dix-Sept-Communes, X, 76. Notice historique sur le général J.-L. Saveltier, baron de Candras, X, 87. Notice historique et biographique sur le général Habert, XI, 1 à 58.

Guierry, évêque d'Anaba, coadjuteur de Pékin, bénit en 1867 le clocher de l'église de Magny, XI, 76.

Guillaume, comte de Nevers, et Ida, sa femme, ne cessent de persécuter l'abbé Ponce et les moines de Sainte-Madeleine, VII, 119.

Guillaumet, sculpteur sur bois et sur pierre, auteur de la chaire en bois de Saint-Martin d'Avallon, de la chaire en pierre de Vassy et de celle de Pontaubert, VII, 97.

Guillon, chef-lieu de canton. Epée gauloise en bronze trouvée dans les affouillements du lavoir Sainte-Marguerite, XI, 142.

Guillon (Adolphe), artiste peintre à Vézelay. Monnaies nombreuses trouvées dans la localité et données au Musée d'Avallon.

Guy de Forez. Robert de Dampierre, Louis de Nevers, Jean-Sans-Peur, Jean I^{er} le Roux, duc de Bourgogne, et autres baronales données au Musée, IV, 125.

Habert, général de division, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, né à Avallon (1773), II, 39,

Hameaux composant la commune de Saint-Germain : Chezelles, La Grange-du-Bois, La Ronce, Lautreville, Le Meix, Les Gathies, Lingoult, Marcheseuil, Montmardelin, Montigny, Railly, Buissotte (le grand et le petit), Vaupître, Vilaines, V, 87.

Harpignies, peintre paysagiste. Aquarelle représentant une vue d'Avallon, donnée au Musée, XI, 146.

Henry, curé doyen de Quarré-les-Tombes, membre de la Société d'Études, auteur de : Notice sur les tombeaux de Quarré-les-Tombes, II, 59 à 80. Vie de saint Eptade, III, 99 à 110. Notice historique sur la commune de Saint-Germain-des-Champs, V, 81 à 104. Notice historique sur la commune de Saint-Brancher, VII, 146 à 173. Actes et culte de sainte Magnance, vierge morte au V^e siècle dans les environs de Saint-Pierre-s.-Cordois, aujourd'hui Ste-Magnance, au diocèse de Sens, VIII, 63, 97. Notice historique sur la commune de Saint-Léger-de-Fourcheret, VIII, 111.

Heudelet (Le général). Nombreuses médailles romaines et françaises données au Musée, IX, 140.

Heures, livre d'heures, manuscrit ayant appartenu à Lazare Bille, recteur des écoles d'Avallon, à la fin du XVI^e siècle ; au Musée, XV, 84.

Horloge. Cession de la tour de l'Horloge, par la municipalité d'Avallon, à la Société d'Études, pour y établir son Musée, IV, 8.

Houdart d'Étaules, petit-fils de Bure de Prey, fondateur de l'abbaye de Marcilly. Pierre tombale de l'an 1300 donnée au Musée par M. E. Gariel, XIII, 92.

Hugues III. Charte de commune octroyée par le duc Hugues III aux habitants de Dijon (1187). Privilèges pour les habitants d'Arnay-le-Duc concédés par Hugues IV (1233), IV, 105.

Island. Antiquités, tumulus, bracelets; retranchement militaire; villa romaine, médailles, XIV, 209.

Jaucourt (Philippe de), baron de Villarnoult et de Maraut, maître d'hôtel de Philippe-le-Hardi.

Jaucourt (Guy de) affranchit les habitants du Vault-de-Lugny (1454); enterré comme son père dans la collégiale d'Avallon.

Jaucourt (Philibert de), compagnon d'armes du maréchal de Chastellux, et un des généraux de Philippe-le-Bon.

Jaucourt (Guillaume de), conseiller de Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire; Louis XI confisque ses biens et en rend une partie à Aubert de Jaucourt, son frère puiné.

Jaucourt (Jean de), élu de la noblesse aux Etats de Bourgogne (1540), embrasse le calvinisme. Son fils Jacques de Jaucourt met ses châteaux de Villarnoult et de Ruères au service des prédicateurs huguenots, VIII, 136.

Jaucourt (Angélique de), Mère de la Visitation d'Avallon (1665-1675), XVIII, 21.

Jetons des maires de Dijon au nombre de 135, depuis Bénigne de Cirey (1508) jusqu'à Louis Moussier (1787), XIII, 62 à 85. *Jetons des Etats de Bourgogne* (1579-1790). *Jetons personnels du clergé, de la noblesse et du tiers. Jetons royaux.*

Jordan (Gabriel), secrétaire de la Société, auteur de : Rapport présenté à la séance de la Société d'Études d'Avallon, le 9 février 1860, I, 14. Notice sur L.-André Bocquillot, I, 58. Jansénisme à Avallon, I, 71 et suiv. Rapport sur l'état et les travaux de la Société d'Études en 1860 II, 8; id. 1862, III, 12. De l'administration municipale de la ville d'Avallon aux XVI^e et XVII^e siècles, III 115. Rapports en 1863, IV, 14; 1864, V, 11; 1865, VI, 12.

Journal d'Avallon, qui a paru de janvier 1808 à la fin de 1824, imprimé par M. Comynet, XVIII, 140.

Labiénius, lieutenant de César, vainqueur de Camulogène, tient garnison à Agenticum (Sens), VI, 13.

Laporte (Guillaume) et Bénigne Odebert, sa femme, contribuent à l'établissement de l'hôpital de la Trinité, d'Auxerre, pour les pauvres valides, où l'on devait en recevoir un d'Avallon et un de Pontaubert, IV, 17.

Latinus, vétéran du *Castrum* avallonnais, mort sous le règne de Julien l'Apostat. Monument retrouvé dans le faubourg de Lyon, près de la voie d'Agrippa, XI, 144.

Laureau (de Thory), auteur de : Notes sur plusieurs médailles trouvées dans les fouilles exécutées à la montagne de Montmarte, près Avallon, sur la fin de 1822, X, 137.

Lautreville (Jean de), prieur de Clairvaux et ensuite abbé de Reigny, originaire du hameau de Lautreville, commune de St-Germain-des-Champs, V, 88.

Lavauts, hameau où M. Henry, curé doyen de Quarré, a fait construire une chapelle en l'honneur de saint Eptade, XIII, 70.

Léger (Saint-) de Fourcheret, son étymologie, VIII, 142. Vingt-neuf hameaux composent la commune de Saint-Léger ; voici les principaux : Trinquelin, Vaumarin, la Pierre-qui-Vire, le Bon-Rupt, Ruères, l'Étang-du-Roi, Corvignot, etc., VIII, 124.

Legrand, d'Avallon, proviseur du lycée Bourbon, à Paris, auteur de tragédies reçues au Théâtre-Français, VIII, 109.

Lénoncourt (Philippe de), abbé de Moutiers-Saint-Jean, transigé, en 1583, au sujet du droit d'usage dans la forêt des Granges, avec les 47 communes de sa dépendance, X, 82.

Léon IX (bulle de), en 1050, adressée à l'abbé de Vézelay, dont le couvent est sous l'invocation de la sainte Vierge, des apôtres Pierre, Paul et de sainte Marie-Madeleine, VII, 92.

Lettre écrite au maréchal d'empire Davout, le 18 prairial

an XII de la République française, par les autorités civiles et judiciaires de la ville d'Avallon, V, 67. Réponse du maréchal, VI, 58.

Lettres de Louis XI au cardinal Rolin, évêque d'Autun, et à Jean Robillon, évêque d'Avesnes, au sujet du chef de saint Lazare, VI, 49.

Lettres inédites du cardinal Rolin à son official et à ses vicaires généraux, VII, 73.

Liautard, fondateur de la pension devenue le collège Saint-Stanislas, VIII, 476.

Lion de bronze, servant de poignée à une épée gallo-romaine trouvée dans le tracé du chemin de Montmardelin, par M. Ragon, agent-voyer, IX, 438.

Liste des membres de la Société en tête de chaque Bulletin, II, 4.

Longueville (Marie-Gabrielle de), première novice du couvent de la Visitation, à Avallon (1647), XVIII, 44.

Lorenchet (Marguerite), mariée à Regnault Chevignard, conseiller au grenier à sel de Beaune, IX, 52.

Lormes, ancienne route de Lormes, commençant à Cousin-la-Roche et se dirigeant sur la Bouchoise, les Chagnats, Chastellux et Lormes, II, 440.

Louis XIV fait expédier des lettres-patentes aux capucins pour leur établissement à Avallon (1654), III, 57.

- Madelaine* (Claude de la), marquis de Ragny, évêque d'Autun (1654), III, 48.
- Maladière*, logement des lépreux, puis des pestiférés, desservie par la chapelle Saint-Nicolas, XIX, 192.
- Malot*, avocat à Avallon, auteur de : Découverte d'un monument antique sur le Montmarte, près d'Avallon (nov. 1822), X, 94 à 134.
- Mamara Julia*, médaillon, place Saint-Julien, II, 99.
- Marc-Aurèle*, médaille grand bronze, rue de Paris, II, 98.
- Marcilly*. Bure de Prey et Marie d'Anglure, sa femme, fondent en 1239 un monastère de femmes hors du bois de Marcilly, IX, 67.
- Marey* (Bernard de), inhumé à Santigny, 1503, et son fils, Jean de Marey, en 1528, X, 49.
- Marguerite de Flandre*, duchesse de Bourgogne ; son séjour à Conflans avec ses enfants. Ecroue du 26 mai 1384, XIV, 190 et suiv.
- Martenot de Viteaux*. Cahier de vérification des comptes de la ville d'Avallon (1459-1460), XIV, 93.
- Martin IV*, Clément V, Jean XXII. Bulles en plomb de ces trois papes français retrouvées à Vézelay, VI, 149.
- Mathieux*, hameau de Quarré-les-Tombes, résidence présumée de saint Eptade, III, 102.
- Mathilde*, comtesse d'Auxerre, permit à ses juifs de

prêter aux chrétiens au taux de 3 deniers d'intérêt par livre, par semaine (1223), III, 62.

Maximin (saint), premier évêque d'Aix, embaume le corps de Marie-Madeleine au lieu appelé aujourd'hui Saint-Maximin (Var, ch.-l. de cant.), VII, 91.

Médaille. Note sur une médaille gauloise trouvée rue Bocquillot, à Avallon, V, 109.

Médaille obtenue à l'exposition de Londres pour les vins d'Avallon et déposée au Musée par M. le maire, VI, 17.

Médailles consulaires en argent, médailles consulaires en bronze. Don de M. Ern. Gariel, IX, 130.

Médailleur, 7,500 médailles, 420 en or, 1,700 en argent. Pièces grecques, romaines, gauloises, seigneuriales, jetons. Médaillons et pièces modernes.

Mémoire du chanoine Forestier, 1719, en faveur de la famille Clugny, d'Avallon, contre les seigneurs de Clugny de Ténissey, V, 35 à 40.

Méreaux inédits de Saint-Lazare d'Avallon, trouvés dans les fouilles opérées pour la réparation de cette église, III, 32 et suiv.

Meyre, cinquième abbé de Marcilly, sous l'administration duquel furent achevés, en 1516, les cloîtres de l'abbaye, XIV, 210.

Mie-Mollène, fontaine à peu de distance de la Cure, entre Saint-Moré et le tunnel, X, 101.

- Minard* (Jean), écuyer, archer des gardes-du-corps de Henri IV, XVI, 44.
- Minard des Pannats*, oncle de la marquise de Montesson, veuve morganatique du duc d'Orléans, petit-fils du Régent, VIII, 104.
- Minimes* établis à Avallon en 1607, et leur chapelle consacrée par Robert Berthelot, évêque de Damas, en 1645, XVII, 21.
- Monnaies* obsidionales de Langres autorisées par le gouvernement au mois de décembre 1870, XIV, 483.
- Montmartre*. Découverte, en novembre 1822, de statues, de fragments en marbre, d'une inscription et de médailles en partie du IV^e siècle, X, 449.
- Montmorency* (La duchesse de), veuve du maréchal, décapité à Toulouse, prend le voile à Moulins, XVIII, 7.
- Montmorin de Saint-Hérent* (Gilbert de), abbé de Moutiers-Saint-Jean, soutient un procès contre le baron d'Anstrude, au sujet de la forêt des Granges-Obatées, X, 85.
- Moreau* (François), président de la Société, auteur de : Principales sources d'Avallon, I, 30. Note sur l'ancienne route d'Avallon à Chastellux, II, 403. Les vallées de l'Avallonnais, VI, 27. Accidents arrivés au clocher de l'église Saint-Lazare d'Avallon (1592, 1604, 1632), XV, 2. Voie d'Agrippa dans la traversée d'Avallon, XVI, 468. Chapelle et cimetière mérovingiens près

le Vault-de-Lugny, XVI, 176. M. Moreau offre à la Société sa collection d'échantillons géologiques recueillis par lui dans l'Avallonnais, VI, 13.

Moreau (M^{lle}), nièce d'un professeur jésuite, ouvre à Avallon une école où fut élevé Louis-Nicolas Davout, futur maréchal de France, V, 46.

Morot (François), appelé par Vauban un des héros du Morvand, II, 40.

Morot de Grésigny, *Morot* de Lautreville, *Morot* de Railly, se distinguent dans les armées royales, II, 40.

Moutiers-Saint-Jean (L'hospice de) reçoit et traite gratuitement les pauvres malades des 17 communes autrefois sujettes de l'abbaye, X, 61.

Muard, fondateur du monastère de la Pierre-qui-Vire, près de Saint-Léger-Vauban, mort le 19 juin 1854 et enterré dans l'église du couvent, XIII, 27.

Musée de la ville d'Avallon ouvert au public dans la Tour de l'Horloge (1^{er} janvier 1864), V, 11.

Nanchèvre, hameau de Saint-Père, près Vézelay, VII, 209.

Nansouty (Champion de), grand aigle de la Légion d'honneur, commandant la cavalerie de la garde impériale, VIII, 109.

Narbonne, obole melgorienne ou de Melgueil, trouvée à Avallon lors des réparations de l'église Saint-Lazare, 1860, XVII, 103.

- Nartex* ou église des pèlerins, ajouté à la basilique romane de Vézelay et béni par Etienne, évêque d'Autun, en 1132, VII, 112.
- Nevers, Noviodunum*, sur la Loire, ville pillée et incendiée par les Gaulois dans la campagne de César, VI, 4.
- Normant* (André), conseiller au bailliage d'Avallon, s'oppose à ce que la ville donne les Chaumes au prince de Condé, XVIII, 18.
- Notre-Dame-d'Orient*, monument élevé sur la montagne qui domine Sermizelles et porte ce nom en mémoire de la prise de Sébastopol, qui eut lieu le 8 septembre, jour de la fête patronale, XI, 82.
- Nouvel*, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, évêque de Quimper, premier religieux appelé, de notre temps, à la dignité épiscopale, XIII, 32.
- Odebert* (François), est envoyé à Mailly-la-Ville, après que Fort-Epice eut échoué au siège devant Toucy, 1433, IV, 18.
- Odebert* (Jacot), procureur et receveur des bourgeois et manants d'Avallon, XIV, 3.
- Odebert* (Jacques), élu échevin en 1495. Vingt-sept fois des Odebert furent nommés échevins d'Avallon, IV, 16.
- Odebert* (Jean), en 1526 est cité comme un des principaux de la ville, IV, 17.
- Odebert* (Pierre), conseiller au parlement de Bourgogne 1548,

Odebert (Louis), cousin du précédent, conseiller au parlement de Bourgogne depuis 1573.

Odebert (Pierre), fils de Louis Odebert, se démet de sa charge de premier président, 1643. Il fait bâtir à Dijon l'hôpital Sainte-Anne et le dote ; il donne aussi de quoi refaire les bâtiments du collège d'Avallon et entretenir un plus grand nombre de régents, 1655, IV, 20.

Orphéon d'Avallon, de 1856 à 1863, remporte les trois médailles de l'empereur aux trois seuls concours auxquels il a pris part. Dépôt, au musée, des médailles et de la bannière de l'orphéon, IX, 161.

Pacifique (Le frère), compagnon de St-François d'Assise, vient se fixer à Vézelay en 1217 et fonde à la Cordelle, où il meurt, le premier couvent de St-François en France, VII, 125.

Pascal II. Rescrit de ce pape, daté de 1103, à l'abbé de Vézelay, concernant le tombeau de la bienheureuse Marie-Madeleine, qui est honoré dans cette même église de Vézelay, VII, 110.

Pèlerinages (les), de Vézelay commencent à dater du règne d'Henri I, roi de France, sous maître Geoffroy, abbé du monastère, VI, 92.

Perret, artiste lyonnais, auteur du chemin de croix, inauguré à la Pierre-qui-Vire par Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, XIII, 33.

Petit (Ernest), membre de la Société, auteur de : Biographie de François de la Magdeleine, premier

marquis de Ragny, maréchal de France, I, 16.
Légende de la forêt d'Hervaux. Les Ecorcheurs
dans l'Avallonnais, (1438-1444) VI, 103.

Philippe-le-Bel force les juifs à s'expatrier de la Bour-
gogne, où ils étaient fort nombreux, par l'or-
donnance de 1306, III, 69.

Pierre-qui-Vire, Herbarium du monastère de la Pierre-qui-
Vire, formé par les soins du frère Célestin,
IX, 77 à 92.

Pilier-Vert, auberge d'Avallon où naquit Bocquillot; elle
était située rue Porte-Auxerroise presque à
l'angle de la rue qui conduit à la halle, I, 59.

Pistillus, potier gallo-romain; son nom figure sur la base
d'une statuette en terre blanche trouvée à
Avallon, V, 108.

Placidie, fille de Théodose-le-Grand, préside aux funé-
railles de Saint-Germain d'Auxerre, mort à
Ravenne, VIII, 66.

Ponchard, célèbre chanteur, élevé parmi les enfants de
chœur de la collégiale St-Lazare d'Avallon,
VII, 178.

Poulin (Frédéric), membre de la Société, auteur de :
Deux pièces de vers, XIV, 149. Etude sur Bour-
daloue, XVI, 18 à 56. Nécrologie, M. Edmi
Gagniard, XVIII, 79.

Praelles (Guillaume de), receveur des comptes de la
ville d'Avallon (1429-1430), XIV, 47.

Prévost, membre de la Société d'Etudes, auteur de :

Notice sur la route et le viaduc du Chastellux, XIX, 75.

Prévost de Vernois, né à Avallon, mort général de division du génie, II, 39.

Programmes des distributions de prix et des exercices littéraires du collège d'Avallon, depuis 1760 jusqu'à 1880, V, 42.

Radot-Vallery, auteur de : Notice sur M. F. Ragon, XIV, 1 à 30.

Ragon, membre de la Société d'Etudes, dessinateur des carreaux émaillés de Précy-le-Sec, III, 112.

Auteur de : Grande voie romaine d'Agrippa, de Lyon à Boulogne-sur-Mer, et traversant du sud au nord l'arrondissement d'Avallon, IV, 1 à 14.

Ragon (François-Philibert), né à Avallon en 1795, mort en 1872, fut tour à tour élève de l'école normale, professeur au collège Bourbon, inspecteur de l'académie de Paris, puis inspecteur général, XIV, 8. Auteur de : Abrégé de l'histoire générale des temps modernes depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à la mort de Louis XIV, et de plusieurs traductions en prose et en vers.

Railly, hameau de St-Germain ; le château est vendu par Philibert Morot de Grésigny à Léonard Houdaille, de Marigny-l'Eglise ; le petit-fils de ce dernier a ajouté aux anciens bâtiments du château deux tours et de grands corps de logis, V, 100.

Raudot (Réglois), membre de la Société d'Études, auteur de : Les Maréchaux de France de l'Avallonnais, II, 15. — Charles Letors de Crécy, III, 17. — Population comparée de l'Avallonnais sous Louis XVI et Napoléon, III, 82. — Quatre familles Avallonnaises, IV, 15. Rapport fait à la Société sur la statue à ériger au Maréchal Davout, V, 42. — Causerie sur Vauban, VI, 42. — Un rêve, VIII, 98. — Les hommes et les bestiaux dans l'arrondissement d'Avallon, VIII, 183. — Le Vault-de-Lugny en 1609, XVII, 1 à 12. — La vérité sur l'agriculture et la population agricole de la France, XIX, 103.

Raynaud (Eugène), membre de la Société, auteur de : La Société mélophile d'Avallon, notice historique, VII, 174. — L'Orphéon d'Avallon, IX, 54 et suiv.

Razout, né à Avallon, mort général de division, II, 39.

Réôme, Reaumaus, fondateur de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, X, 83.

Richerolles, professeur de rhétorique à Avallon, auteur de plusieurs tragédies reçues au Théâtre français, VIII, 109.

Rouisset (Camille) de l'Académie française : Lettre de Vauban à Racine sur la paix de Ryswick... Lettre de Vauban à Louvois sur la révocation de l'Edit de Nantes, VI, 60.

Rue Neuve, deux tombes en pierres et une en grès, renfer-

mant des monnaies d'Auguste et de Tibère, ont été découvertes en décembre 1872, XIII, 98.

Sacellum aballonense, fragment d'anse en marbre blanc trouvé en arrière de la crypte de Saint-Lazare, XIII, 99.

Saint-Brancher, antiquités au climat des Chambrottes, briques romaines, restes d'hypocauste, médailles, voie romaine se raccordant à la voie d'Agrippa, XIV, 212.

Saint-Julien-de-Baleure, auteur du livre intitulé : Origine des Bourgongnons et de l'antiquité des Etats de Bourgogne, IV, 29.

Saint-Lazare, monnaies retrouvées dans les terres lors de sa restauration de l'église. Charles d'Anjou, roi de Sicile, comte de Tonnerre ; denier anonyme de l'église de Dijon ; Robert II, duc de Bourgogne ; Hugues V ; Jean-sans-Peur ; Philippe-le-Bon ; Louis, seigneur de Bourbon ; Robert de Dampierre ; oboles d'Arles, de Maguelone, d'Angoulême, de Sancerre ; deniers de Charles-le-Gros, frappés à Troyes, etc., III, 33 et suiv.

Saint-Martin, quatre colonnes de porphyre rouge encastées dans l'église de Saint-Martin-du-Bourg et attribuées à un temple de Bel, XIII, 101.

Sainte-Ligue en Bourgogne, jetons de l'abbaye de Cîteaux, de la Sainte-Chapelle, de J. Laverne, maire de Dijon ; *Victrici fidei* (1591), etc., XIV, 168.

- Santigny*, village du canton de Guillon, étymologie, situation, antiquités, X, 1.
- Saucisse*, procession de la Saucisse instituée par les Ligueurs à Avallon en 1590 et abolie en 1594. V, 32.
- Sceau de la Société d'Etudes*. Armes d'Avallon en tête de chaque bulletin, avec la devise : *Esto nobis, Domine, turris fortitudinis*.
- Sceaux*, grands sceaux d'Edouard, connu sous le nom de Prince-Noir, de Henri V, roi d'Angleterre, et de Charles VIII, roi de France, XVII, 105. Divers sceaux des villes d'Avallon, d'Auxerre, de Sens, d'Autun, de Moutiers-Saint-Jean et de Léonor Chabot, gouverneur de Bourgogne. XI, 150.
- Schneit*, peintre d'histoire à Avallon, fait revivre les peintures murales qui décoraient la salle des échevins au premier étage de l'Horloge, IV, 12.
- Sculptures* provenant 1° de l'église Notre-Dame, sur l'emplacement de laquelle fut érigée la collégiale de St-Lazare; 2° de la primitive église de St-Martin; 3° de St-Julien; 4° du maître autel de l'église de Vézelay.
- Seguenot* (Jean), 1580, conseiller du roi et son avocat au bailliage et prévôté d'Avallon, IX, 48.
- Seguenot* (Claude), 1625, accompagne le cardinal Pierre de Bérulle en Angleterre, à la suite de la princesse Henriette de France, épouse du roi Charles 1^{er} d'Angleterre, IX, 49.

Sequenot (Jules), écuyer, capitaine au régiment d'Auxois, grièvement blessé à la bataille de Malplaquet, en 1709, obtient des lettres de noblesse, IX, 51.

Serain, *Seranus*, petite rivière qui arrose la vallée de ce nom, X, 1.

Septime Sévère, médaille, grand bronze, rue du Collège, sur l'emplacement de la tour qui fermait le *Castrum* romain, XI, 132.

Sermizelles, détails sur la partie de la voie romaine d'Avallon à Auxerre, comprise entre ce village et Saint-Moré, IV, 1 à 14.

Sipierre (Marcilly), gouverneur d'Orléans et du pays chartrain, pendant les troubles de la Ligue, IV, 29.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Envoi du Cartulaire et de la Bibliothèque historique de l'Yonne, VI, 13.

Société mélophile d'Avallon, 1787-1844, *Societatis vinculum harmonia*, II, 43.

Soulèvement populaire arrivé à Avallon contre les commissaires chargés de mettre à exécution la sentence rendue au sujet du chef de saint-Lazare, VII, 74.

Statuts de la Société d'Etudes d'Avallon, I, 3.

Stèles gallo-romaines, trouvées au bas de la Rue Neuve, dans la maison occupée par les Frères, à l'orient de la ville. Id, rue du Bel-Air. Id, rue de Lyon, IX, 140.

Système décimal, appliqué en Allemagne. Pièces d'or austro-hongroises, de 4 et 8 florins, 10 et 20 f., 1873, au Musée, XVI, 196.

Tableaux du Musée dus à la générosité de MM. Lecomte, député d'Avallon, Ern. Gariel, propriétaire au château de Vassy, Harpignies, etc.

Tavoillot, cultivateur à Domecy-sur-le-Vault, auteur des découvertes faites sur le Montmartre, près Avallon, X, 103.

Tétricus père, médaille trouvée dans la partie du camp des Alleux où se trouvent aujourd'hui les bâtiments de la ferme, IX, 136.

Thory, hameau de Lucy-le-Bois, devenu commune en 1869 ; difficultés qu'éprouve le hameau pour se bâtir une église, acquérir un presbytère et être érigé en paroisse, XI, 86.

Tibère Claude, petit fils d'Appius, médaille consulaire trouvée aux Fondreaux, XI, 120.

Tibère empereur, médaille d'or trouvée au bas de la montagne de Chézelles, commune de Saint-Germain, entre Railly et Chastellux ; sur le versant, nombreux débris romains, IX, 134.

Tircuit, architecte d'Avallon, donne les plans et dirige la construction du clocher des églises de Magny, Sauvigny, Lucy-le-Bois, XI, 73.

Titio (Antoine-Marie) comte de Déciane. Double pistole en or, trouvée dans la Seine et offerte au médailleur par M. Ern. Gariel, V, 122.

Torn, nom d'une divinité locale ; *Tornodurum*, Tonnerre, l'eau de Torn, VIII, 49.

Trajan, médaille d'or, trouvée à Chassigny dans l'aire de la grange de M. Camus, près de la voie romaine, IV, 127.

Trébons (Le comte de), gendre de M. Laureau de Thory, archéologue distingué de notre ville, médailles consulaires, impériales, gauloises et féodales, IV, 122 et suiv.

Vauban (Maréchal de). Mes Oisivetés ; Révocation de l'édit de Nantes ; Dixme royale, impôt unique, sur tous les fruits de la terre, d'une part, et sur tout ce qui fait du revenu aux hommes, de l'autre, II, 48 ; VI, 56.

Vault-de-Lugny, village près d'Avallon, au pied du Montmarte, où l'on a trouvé de nombreux débris romains et, au climat de l'Aître, une cornaline qui présente les traits du dictateur Jules César, VI, 140.

Vaupître, hameau de St-Germain, célèbre par une roche de granite, autrefois pierre druidique, aujourd'hui pierre conservant dans une cavité oblongue des eaux qui ont, dit-on, la propriété de guérir les dartres, V, 101.

Veilhan (Georges de) seigneur d'Avrigny, contribue à la fondation de la chapelle Ste-Anne, dans l'église d'Asnières, XI, 105.

Vergobret, titre donné dans César au premier magistrat de la République des Eduens, VIII, 16.

Vériffieux, qui vérifiaient les comptes du receveur des deniers patrimoniaux, III, 120.

Vèvre, hameau d'Avallon, situé entre le Cousin et les Granges-de-Vèvre. La papeterie de Vèvre était un des plus anciens moulins à papier de Bourgogne, XIII, 55.

Vézelay, rendez-vous des seigneurs partant pour la 3^e croisade (1190). C'étaient Philippe-Auguste, roi de France, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et, dans la noblesse des environs, Mathieu de Jaucourt, Arérius de Quarré, Hugues de Magny, etc., VII, 123.

Vézelay reçoit deux fois la visite de saint Louis, en 1267 d'abord et quand il partit pour la seconde fois au secours des chrétiens d'Orient, VII, 132.

Villemarqué (De la) auteur d'un dictionnaire français-breton publié en 1847 avec un grand nombre d'étymologies celtiques, VIII, 1 à 59.

Villers-la-Faye (Simon de), seigneur de Santigny et Corsaint, dont on voit la pierre tombale dans la chapelle du château de Santigny, X, 20.

Visitation (Couvent de la) ou les Sainte-Marie d'Avallon, 2^e partie par M. H. Gally, XIX, 1 et suiv.

Voie d'Agrippa, dans la traversée d'Avallon, médailles de Domitieu, Trajan, Faustine mère, Marc-Aurèle, etc., IV, 44.

MUSÉE D'AVALLON

MOUVEMENT EN 1879

MÉDAILLIER

DONS & ACQUISITIONS

Deux pièces provenant de Sétif, dans la province de Constantine, nous ont été généreusement cédées par des personnes d'Avallon.

Ce sont : 1° Théodose II, empereur d'Orient, fils d'Arcadius et petit-fils de Théodose I^{er}; ce prince a régné de l'an 408 à l'an 450 après J-C.

Sou d'or. D. N. Theodosius p. f. aug. Vu de face, casqué et cuirassé, le javelot sur l'épaule. R. *tot. XXX. mult. XXXX.* La ville de Constantinople, sous les traits

de Minerve, tenant le globe crucigère et assise à g., porte dans le champ une étoile, et à l'exergue : *Conob.*

2° *Triens d'or* du cinquième siècle. Peut-être Genséric? On distingue seulement : *seri*.... le reste de la légende est indéchiffrable. Dans le champ, arbre élevé sur trois degrés. Revers intact, légende circulaire et transversale, portant des caractères illisibles, se rapportant à la basse latinité et ne formant, pour ainsi dire, qu'un seul mot.

Des Arabes, en creusant le sol afin d'en extraire des souches d'arbres, dans l'hiver de 1877, ont ramené à la surface de la terre ces deux pièces, qu'ils ont vendues à un orfèvre établi depuis longtemps à Sétif et qui les a rapportées à son retour en France.

Genséric, roi des Vandales, appelé en Afrique par le comte Boniface, quitte l'Espagne en 429, se rend maître de la Mauritanie et de la Numidie, s'empare d'Hippone, détruit Sétif de fond en comble, et lègue ce pays à ses enfants Hunnéric et Gunthamond.

M. Baudouin-Houdaille nous a enrichis également d'une monnaie rare, bien que moderne.

Pièce d'or. Charles III, prince de Monaco. Tête nue à gauche. *Ponscarma.* R. *vingt francs.* Le manteau princier renferme les armoiries de la famille Grimaldi. Devise : *Deo juvante, 1878.*

Monaco, 1200 h., et Monte-Carlo sont les seuls points de la côte qui appartiennent au prince Charles. Menton et Roquebrune ont été vendus à la France, en 1861, au prix de quatre millions, et font aujourd'hui partie du département des Alpes-Maritimes.

Honoré II se place sous la protection de la France, 1641 ; la maison de Grimaldi s'éteint en 1734, et l'héritière se marie au prince de Matignon.

Honoré V mourut en 1841, Florestan en 1856, et Charles-Albert naquit en 1848. Il est le premier de la race qui ait fait frapper des monnaies d'or.

M. Henri Deffert, à Paris.

Grand médaillon en cuivre jaune sorti des ateliers de la Monnaie nationale.

Portrait de M. Thiers. Tête nue à gauche : *L.-A. Thiers, Président de la République, 1871-1873*. R. *Patriam dilexit, veritatem coluit*. Deux branches de chêne taillées en plumes. *Oudiné*.

Id., de M. H. Deffert :

Grand médaillon sorti de l'atelier national.

Jules Grévy, président de la République française. Tête nue à droite, favoris en collier. Tenue civile. R. Jules Grévy, Président de la République française, élu le 30 janvier 1879.

Médaillon du maréchal Vauban, également refrappé à la Monnaie sur la demande de M. H. Deffert. Janvier 1880.

M. G. Jordan, secrétaire de la Société d'Études.

Grand écu du royaume des Deux-Siciles.

Ferdinandus II Dei gratia rex. R. *Regni utr. Sic. et Hier.* 120 G. Armes de Naples, de France, d'Espagne, de Navarre, de Florence. Sur la tranche : *Providentia optimi principis*.

M. P. Houdaille, propriétaire au bas du Petit Cours, a trouvé dans une conduite qui sert à amener le gaz sur la route de Cousin-la-Roche un douzain d'Henri II comme roi de Navarre et duc de Béarn.

Douzain. Grand H couronné. R. *Gratia Dei sum id quod sum.*

MM. Lassault frères, après le décès de M. Bierge, ancien banquier, rue de Lyon, ont fait don au Musée d'une quarantaine de pièces provenant en général de fouilles antérieurement opérées dans la ville d'Avallon.

M. B. *Cæsar pont. max.* Tête laurée à d. R. *Rom. et Aug.* Autel de Lyon.

G. B. Faustine mère. *Diva Faustina.*

G. B. Faustine jeune, *Faustina aug. pii aug. fil.*

Commode. *Commodus felix augustus.* R. Femme debout avec la corne d'abondance et les balances. S.-C.

Crispine. *Crispina augusta.* R. *Lætitia.* Femme debout, tenant une couronne d'une main, et le gouvernail de l'autre. S. C.

P. B. Argent. Gallienus. *Gallienus.* R. *Apollo conserv.* Id. *Indulgent. aug.*

Id. R. *Germanicus.* L'empereur partant pour la guerre contre les Germains.

P. B. Deux pièces rapportées sans doute des fouilles du Montmartre en 1822 :

Constantin. R. *Virtus augg.* Porte d'un camp. Exergue: S. *Const.*

Constance, fils de Constantin. R. *Virtus cæss.* Porte d'un camp. Également frappé à Constantinople. S. *const.*

Monnaies de France. Louis X, Charles VI, Henri II, Charles IX, Philippe le Bon, Henri VI, roi d'Angleterre et de France. Charles-Quint, 1540, 1544, frappées à Besançon.

M. L. Colteau, à son retour d'un voyage à l'île de Ceylan et dans l'Indoustan, nous a rapporté les pièces suivantes :

Trois monnaies en bronze de l'île de Ceylan, 1870.

Cinq monnaies d'Haïderabad, capitale de l'ancienne province de Golconde.

Roupie et demi-roupie d'argent.

Monnaies carrées en bronze.

Compagnie des Indes. Roupie. Quart de roupie, 1877, 1878. La reine Victoria porte le titre d'impératrice.

Différentes séries du royaume d'Annam.

Hong-Kong, argent et cuivre, 1877.

Quatre monnaies de valeurs diverses, argent et cuivre.

Une monnaie d'argent de Cochinchine portant l'empreinte de dragons ailés. Cette pièce est rare.

M. Prot. Voyage à Amsterdam.

Série de pièces néerlandaises.

Grand bronze d'Hadrien trouvé aux Granges-de-Vesvre par un employé de la maison Prévost, entrepreneur.

M. H. Vigoureux, négociant à Avallon.

Médaille offerte par le roi Louis-Philippe à *M. Vigou-*

reux, grand-père du donateur, comme délégué de la ville d'Avallon au 9 août 1830.

Le roi L.-P. d'Orléans acceptant la couronne, 9 août 1830. R. Désormais la charte sera une vérité. Liberté. Ordre public.

Un anonyme.

Régénération française. 10 août 1793. R. Cinq décimes, l'an II.

Médaille. *Buonaparte, né à Ajaccio le 15 août 1769.* Tête nue à gauche, aurée, cheveux longs et plats. Bonaparte est vêtu de l'habit de l'Institut, à col rabattu et sans décoration aucune. R. *La France lui devra la victoire et la paix. A l'exergue : An VI de la République.*

Due baiocchi. Fermo. 1798. R. Repubblica romana. Anno I.

Natione piemontese. Soldi due. R. A. 9. Liberta, Egualianza.

M. Morizot-Lottin, avocat, rue du Bel-Air.

Postume père. R. *Victoria aug.* La Victoire poussant devant elle un captif. Cette pièce, jadis dorée, avec bélière, a dû appartenir à un chef romain du *Castrum* avallonnais, enterré dans son jardin, comme tant d'autres, à l'orient de la ville.

La médaille a été trouvée au bas de la rue du Bel-Air.

Denier d'argent. Un terrassier travaillant aux carrières de Maison-Dieu a trouvé, à la surface du sol, une pièce gauloise à la tête casquée et au revers du cheval sanglé et lancé au galop, à droite; dans les jambes du cheval,

fleur composée de huit points; au-dessus de la tête les quatre lettres TONO.

M. Schneit, peintre d'histoire, à Avallon.

Médaille. *L. Hoche, général en chef des armées françaises. R. Weissembourg, Landau. Pacificateur de la Vendée. Neuwied. Né à Versailles en 1768, mort en 1797.*

Pius IX, pont. max. ann. XXII, 1868. R. Stato pontificio. 4 soldi.

Acquisition. *Pius IX, pon. max. a. XXII. Le Saint-Père, tête nue, à g. R. Stato pontificio, 20 lire. 1868. R. R à l'ex. : Rome.*

M. Mailly, receveur particulier à Avallon, rue Porte-Auxerroise.

Denier anonyme d'un évêque de Troyes du onzième siècle.

Trecas civitas. Croix pattée. R. Petrus episcopus. Monogramme.

Autre denier. *Senonis civi. Croix cantonnée de deux besants et de : alpha, oméga. R. Ril'dunis cato. Peigne.*

Thibaut III, comte de Champagne, pour favoriser le commerce, laissa frapper des deniers à son type dans les villes de Provins et de Sens.

M. Ernest Gariel, au château de Vassy.

Pièces de Henri VI, roi d'Angleterre, frappées comme héritier du royaume de France avec les hermines de la province de Bretagne.

Deux niquets en billon, Jean de Bretagne et Charles VI.

M. Marchant, conservateur au Musée de Dijon, Histoire naturelle.

Plusieurs pièces romaines, entre autres : Caius Valens Hostilianus Quintus. Légende de l'avvers : *C. Oval. Ostilianus Covintus aug.*

La forme *oval* pour *val* et *covintus* pour *quintus* se trouve quelquefois et est imitée du grec. Pièce rare ; on lit dans Bouillet :

C. Val. Messius Quintus Hostilianus, fils de l'empereur Dèce, régna quelques mois avec *C. Vib. Trebonianus Gallus*, en 251. On accusa Gallus, qui déjà régnait seul par le fait, de l'avoir empoisonné pour rester seul empereur.

M. F. Cuvier, sous-chef de section à la construction des chemins de fer P.-L.-M., à Avallon.

Monnaie koufique. Caractères en arabe primitif.

C'est du nom de Kufa ou Koufa que dérive celui de koufiques qu'on donne aux anciens caractères arabes ; cette écriture est celle dont Mahomet se servit pour écrire le *Coran*. Koufa, ville de l'Irak-Arabi, a été fondée en 636 sous Omar. On y voit encore la mosquée où Ali, gendre de Mahomet, fut assassiné.

Deux empreintes d'Avallon, X^e siècle, ont été données au Musée par *M. Dissard*, conservateur du cabinet des médailles au Musée de Lyon.

La première porte : *Aval-lone* ; tête à gauche.

R. Croix sur une base ; boule au-dessous.

L'autre : *Avallo* ; tête aurée à droite.

R. Croix aux bras de laquelle pendent : Λ , Ω .

L'atelier monétaire d'Avallon subsistait donc à la fin du dixième siècle et fondait des monnaies d'or, ou bien le roi Robert II les a-t-il fait frapper par ses monnoyers ordinaires, lorsqu'il était retenu au camp des Alleux pendant le siège d'Avallon?

Deux pièces qui auront un jour leur célébrité viennent de s'ajouter au Médaillier.

Maximiliano emperador. Buste du prince, tête nue, longue barbe, à d.

R. *Imperio mexicano*. Médaillon couronné renfermant l'aigle mexicaine. Devise · *Equidad en justicia*. I peso, 1866. M.

Ferd. I. d. g. regni Siciliarum et Hier. rex. Tête couronnée à d. 1818. R. *Hispaniarum infans*. G. 120.

M. Magnien, propriétaire, rue de Lyon.

Grand médaillon de Catherine II, impératrice de Russie. Il porte la date de 1766 et sort de l'atelier monétaire de Saint-Petersbourg. R. La vue du Palais d'hiver, et la Néva penchée sur son urne semble gouverner les eaux du fleuve.

Trente pièces romaines, au nombre desquelles se trouvent Publius Helvius, Pertinax et Didius Julianus, en argent, sont venues augmenter la collection du Médaillier, par voie d'échange.

DONS FAITS AU MUSÉE

M. L. Jacob, étudiant.

Flèche en pierre, barbelée, trouvée à Sermizelles, au bas de la colline appelée la Chapelle, vis-à-vis la maison de M. Fourey, ancienne poste aux chevaux.

M. Wirth, professeur de langues vivantes au collège d'Avallon.

Assignat de mille francs. Création du 18 nivôse, an III de la République, hypothéqué sur les domaines nationaux.

M. Félix de la Brosse, inspecteur des forêts de l'arrondissement d'Avallon.

Soixante-quatre échantillons d'essences spontanées choisies dans les bois de l'Avallonnais. Ces bois fendus par la moitié laissent voir les propriétés ligneuses de chaque espèce, et l'autre moitié est recouverte de son

écorce. Ce sont, par ordre numérique dans un catalogue dressé à ce sujet : cornouiller à fruits ; cornouiller sanguin ; nerprun ; chêne, écorce rugueuse ; chêne, écorce lisse ; hêtre ; charme ; orme, grandes feuilles ; orme galeux ; orme tortillard ; érable champêtre ; érable platane ; érable sycomore ; châtaignier ; frêne ; bouleau ; merisier ; sorbier comestible ; sorbier des oiseleurs ; alisier comestible ; alisier blanc, à fruits rouges ; pommier sauvage ; coignassier ; néflier, etc., etc.

M. Morin, serrurier, rue Saint-Martin.

Clé du dix-septième siècle, panneton à rateau et sûreté ; canon triangulaire sans soudure ; anneau strié. Clé trouvée dans les terres de l'ancien cimetière.

Thèse pour la licence, par M. G. Lecomte, élève du collège d'Avallon.

« Des substitutions prohibées et des substitutions permises. » Faculté de droit de Paris.

Thèse pour la licence par M. J. Brenot, ancien élève du collège d'Avallon.

« Obligations de donner, de faire et de ne pas faire. » Faculté de droit de Paris.

Premier livre des Métamorphoses d'Ovide, traduit en vers français par M. Richerolle, ancien professeur de rhétorique au collège d'Avallon, an XI. (1803.)

M. Darne, d'Avallon, un des gardiens de la basilique de Saint-Denis, a rapporté pour le Musée deux figures ayant fait partie d'un des vitraux de la cathédrale détruits par les boulets prussiens dans la guerre de 1870. La tête de sainte Madeleine et la tête d'un ange aux cheveux bouclés formant auréole autour du front.

M. Morache, rue Porte-Auxerroise.

Sceau d'une confrérie avallonnaise du dernier siècle.

Communauté des maîtres perruquiers de la ville d'Avallon servant de légende à un sceau en cuivre qui porte en creux la tour d'Avallon ; cartouche orné d'une touffe de cheveux et de deux guirlandes de roses qui forment l'encadrement.

M. Breuillard, curé d'Étaules.

Clé du quinzième siècle trouvée en creusant une fosse dans le cimetière de Saint-Valentin. Cette clé en cuivre est forée ; le pêne a deux dents en haut et en bas, et l'anneau, surmonté d'une pointe, est soutenu par un bourrelet crénelé.

M. de Vauigrenant, maire du Vault-de-Lugny, quatre tableaux, sous forme de médailliers, ayant appartenu à M. Girard, curé du Vault, qui les laisse au Musée d'Avallon. Ce sont des moulages représentant les grands hommes de la Grèce et de l'Italie : Epaminondas, Socrate, Périclès, César, Pompée ; la représentation des camées ou pierres fines les plus curieuses, soit des divinités du paganisme, soit des médaillons renommés de l'antiquité.

M. André Jullien, lieutenant, secrétaire de la Société académique de Constantine.

Balle en plomb, forme olive, des frondeurs romains, trouvée près d'Heïdra, Tunisie. Six kilomètres de la frontière algérienne. Route de Carthage à Cirta.

Lampe chrétienne trouvée à Khamissa, province de Constantine.

Ces sortes de lampes proviennent de sarcophages révélant le retour à la coutume primitive de l'inhumation, sous l'influence des idées chrétiennes. Elles sont ornées d'un médaillon avec figures allégoriques. Notre lampe présente à sa surface un lièvre qui se sauve à grande vitesse.

Id. Plans et mosaïques des bains de Pompeianus (Province de Constantine.)

M. Clavey, sous-chef de section de la construction à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., à Avallon.

Trois flèches en bambou, avec fer barbelé et empoisonné, dit-on; elles ont été rapportées par *M. Clavey*, officier de marine, en station au Sénégal.

M. J.-P. Porcheron, propriétaire à Montillot.

Hachette en silex trouvée au lieu dit *Ruisseau*. Cette hachette, d'un poli parfait et qui ne montre pas la moindre brèche, a été rencontrée à peu de profondeur par *M. Porcheron*, occupé à creuser une fosse dans sa vigne.

M. Moreau pense que cet instrument provient des silex mêlés aux arkoses de l'Avallonnais.

RENSEIGNEMENTS

Madame Houdaille, propriétaire du château de Rilly, nous a montré une applique en bronze, haute de dix centimètres et large de six, portant dans sa partie du milieu une fleur épanouie, et terminée à la partie supérieure par deux têtes d'épervier, qui laissent, entre leur bec et le métal, la place des trous destinés à fixer cette applique contre un meuble quelconque. Cet ornement a été trouvé dans les champs à droite du château avec un morceau de marbre vert dit serpent, à taches rouges et blanches. M^{me} Houdaille avait rapporté des fouilles d'Ostie, près de Rome, un morceau de marbre absolument semblable. Il y avait, paraît-il, à mi-côte et sur la rive droite de la Cure, dans la direction de Chastellux, un établissement gallo-romain qui a déjà fourni des tuileaux et des débris de poterie assez nombreux. Au bas de ce versant, dans les herbages qui longent la rivière, où l'on mène paître les troupeaux de gros bétail, les bouviers ont trouvé, l'année dernière,

à la surface du sol, une pièce dont le Musée a fait l'acquisition. C'est un *aureus* de Tibère, au revers du grand pontife assis dans sa chaise curule; les pieds des animaux l'ont foulé depuis des siècles, et nous nous demandions comment cette pièce du Haut-Empire a pu se rencontrer à cet endroit inhabité et inhabitable. Les renseignements donnés par M^{me} Houdaille jettent un certain jour sur cette trouvaille en nous faisant connaître l'emplacement d'une villa romaine à peu de distance de son château.

Deux tranchées dans la cour de M. Gueneau-Taquenet, aubergiste, faubourg de Lyon, ont mis de nouveau à découvert l'ancienne voie d'Agrippa; seulement l'unique dalle en granit qui recouvrait la voie en cet endroit et qui formait borne dans la cour de l'établissement a été rejetée dans les fondations de nouvelles constructions qui s'élèvent à la suite des cuisines.

M. Jarry, propriétaire à Bierry, près Sauvigny, nous a remis un moyen bronze de Néron provenant des champs qui recouvrent de nombreuses substructions. Le soc de la charrue ramène, chaque année, des débris de poterie, des tuiles à rebord et des médailles frustes. Tantôt une voûte s'affaisse, tantôt des morceaux de bois enfoncés dans la terre, en forme de pilotis, arrêtent la

charrue ; quelques sondages pourraient mettre sur la voie de ce que recélait cet ancien état de choses.

Anneau trouvé sous un *tumulus* par M. Carillon, Félix, de Montillot, au lieu dit : *Rochignard*. Le *tumulus* dont il est fait mention formait limite entre les territoires de Montillot et de Blannay. Plusieurs monticules semblables resteraient encore à explorer. Un autre *tumulus* a été fouillé anciennement par M. de Lenfernat et a procuré différents ornements francs ou mérovingiens, et, de plus, un poignard envoyé au Musée d'Auxerre.

Trouvaille d'Accolay. — Deux vases en terre noire, sans couvercle, recélaient un millier de pièces appartenant à l'évêque d'Auxerre (elles sont anépigraphes) et d'autres au comte de Nevers et de Tonnerre (R. *Nivernis civitas*, et à l'avers : *Comes Tornedoio*.) L'endroit où ces vases ont été trouvés est situé au confluent de l'Yonne et de la Cure ; on y avait déjà rencontré le statère macédonien, imitation gauloise, qui a été vendu à une personne du pays.

Villers-Nonain, hameau de la commune de St-Brancher. Croix.

L'inscription de cette croix en lettres gothiques du quinzième siècle est presque entièrement effacée. Deux membres de la Société ont pu déchiffrer que cette croix, avait été érigée par Jean *Darin* et sa famille pour obtenir le privilège de certaines messes à perpétuité. Cette croix, vraiment monumentale, est élevée sur un plateau du pays qui porte encore le nom de cour *Darin*, et cependant les habitants eux-mêmes ignoraient par qui cette croix avait été établie en cet endroit et dans quel but. Les registres de la paroisse de Saint-Brancher ou des localités voisines, Bussières, Magny, fourniront peut-être quelques éclaircissements sur ce Jean *Darin* et sur ses descendants.

M. Chevalier fils, conseiller municipal.

1° Armes préhistoriques en quartz trouvées à l'entrée de la route de Sauvigny, dans les champs, derrière la tuilerie de M. André.

2° Couvertele d'un vase en terre rouge et fine, portant en dehors, sur la partie bombée, le nom du potier, *Modest. f.* Les caractères sont les initiales de l'époque des Antonins. Ce nom de *Modestus*, enfermé dans deux cercles concentriques, n'est pas inconnu en Bourgogne, M. Harold de Fontenay le cite plusieurs fois à Autun, avec cette seule variante : *Modest. f.* ; *f.* signifie t-il : *Modestus fecit*?

Ce débris provient des terres extraites de la cave servant de soubassement à la construction nouvelle que l'on élève à Avallon, rue de Lyon, pour y réunir les services de la poste et du télégraphe.

M. Moreau, professeur en retraite.

Camée en cornaline rouge-orange.

Jupiter assis, armé du foudre et s'appuyant sur la haste; au-dessous, Neptune avec son trident; à droite, Mars debout, un coq à ses pieds; à gauche, Persée, la main sur le bouclier représentant un des serpents de la tête de Méduse.

Ce camée a été trouvé rue Bocquillot, dans le jardin de M. Moreau; la terrasse et la maison ont été bâties au siècle dernier, sur l'emplacement du cirque romain, par les frères Martineau, chanoines, grands amateurs d'objets d'antiquité.

A Bazoches, octobre 1879, M. de Vibraye a fait restaurer la chapelle sépulcrale du château. Une pièce de cuivre, appelée dans le temps sou marqué, a été rencontrée parmi les ossements que renfermait encore le caveau funéraire. M^{me} de Vibraye nous l'a apportée pour en avoir l'explication; c'était une monnaie de billon valant seize deniers, émission de 1702.

Lud. XIV D. G. Fran. et Nav. rex. Huit L couronnées cantonnées, de quatre lis. R. *Sit nomen Domini benedictum.* Écu couronné. Pièce frappée à Lyon.

Annay-la-Côte. — Une commission composée de MM. Hervieu, Moreau et Labalte, se rendit dans ce vil-

lage, situé à 6 kilomètres d'Avallon. M. Bresson, maire d'Annay, dirigea ces messieurs vers un de ces amas de pierres si fréquents dans la localité. Ce *tumulus* recouvrait des ossements presque entièrement anéantis par le temps. Plusieurs anneaux en bronze s'y rencontrèrent tout d'abord.

Un bracelet à oves séparés par des rais de cœur.

Sept anneaux de jambes, oblongs et à oves plus petits, séparés deux à deux par une bande.

Un où les oves sont disjoints par deux filets.

Un seul où les oves se touchent.

Un anneau plat en bronze et les débris d'un torque.

Beaucoup de ces monticules restent à fouiller à Montoisson et aux alentours.

Des recherches antérieures entre le Poroin et Montoisson avaient mis à découvert une sépulture gallo-romaine. Quatre grands bronzes du Haut-Empire en proviennent : Néron, Hadrien, Antonin le Pieux et Faustine mère.

A Blannay, climat de Rochinard, sépulture par incinération. On a trouvé des fibules et des anneaux et, sous le même amas de pierres, autre sépulture par incinération avec objets en fer dénotant l'époque mérovingienne

BARDIN.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des Membres au 1 ^{er} janvier 1881.....	IV
— Membres honoraires.....	IV
— Membres titulaires.....	V
— Membres correspondants.....	X
— Sociétés correspondantes.....	XII
— Bureau d'Administration.....	XIV
Séance du Jeudi 12 Juin 1879.....	1
Monographie de l'église Saint-Lazare d'Avallon, par M. P.-M. Baudouin.....	5
Notice sur la Vie et les OEuvres de Gabriel Magdelénat, par M. J.-M. Magdelénat.....	28
Notice sur la Maison de l'Évêque d'Autun, à l'Isle, et sur le Sceau de la Régale de Lyon, par M. J.-M. Magde- lénat.....	43
Table alphabétique des matières contenues dans les 19 premiers Bulletins de la Société d'Études d'Avallon, par M. Bardin.....	50
Mouvement du Médaillier et du Musée d'Avallon, par M. Bardin.....	93
Dons faits au Musée.....	102
Renseignements.....	106

PLANCHES

Plan de l'Église Saint-Lazare d'Avallon.

Plan de la Crypte de l'Église Saint-Lazare.

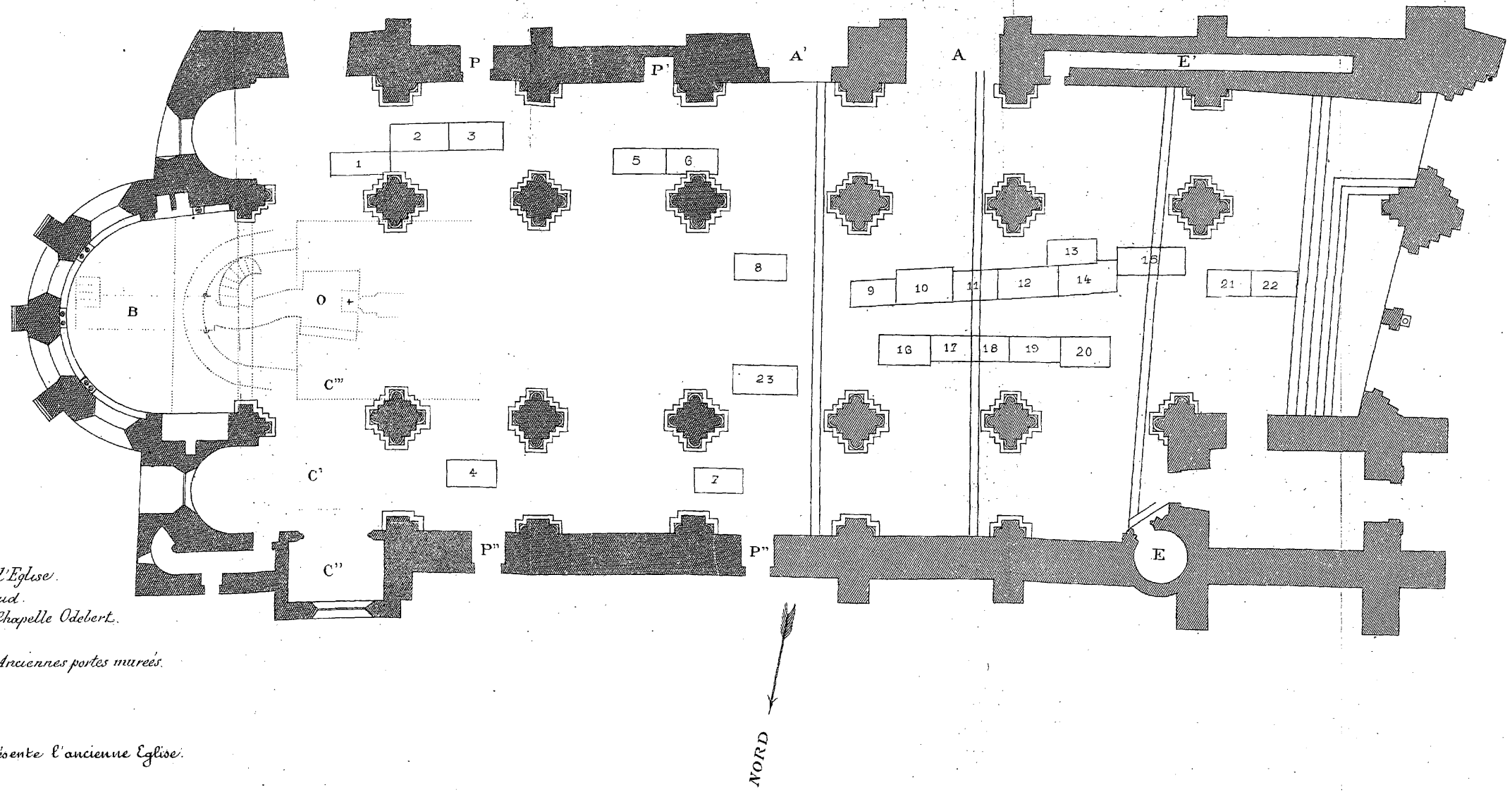
PLAN DE L'ÉGLISE S^t LAZARE

Légende

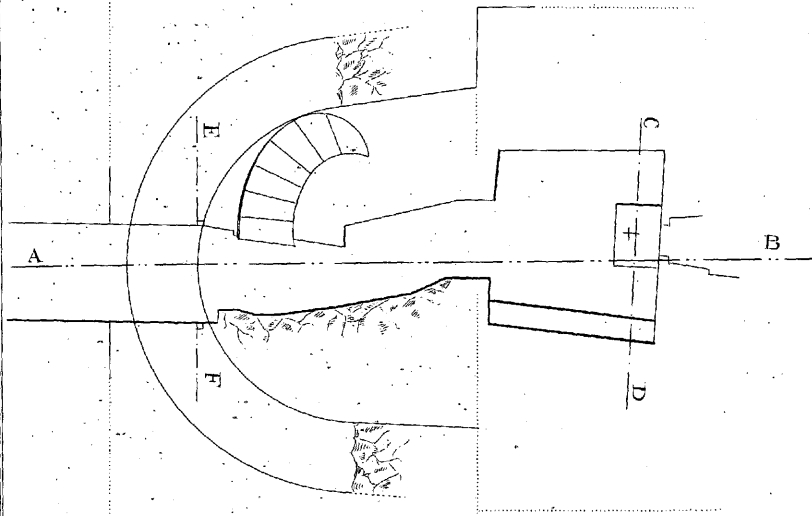
- 1 (fruste) praticien.
- 2 Vallon, 1750.
- 3 trois Filz jean, 1589, 1653, 1660.
- 4 Antoine Minard, 1734
- 5organiste
- 6 Le Fout.
- 7 Jean Raphael Coix, 1740.
- 8 André Rignard
- 9 Louis Prevost, 1744, 1701.
- 10 Arbellot, 1647.
- 11 16^e siècle (fruste.)
- 12 (fruste) 1722.
- 13 Georges Darmes, 1774.
- 14 Berarde, 1720.
- 15 Forestier, 1702, 1723.
- 16 Gabriel Guillaume.
- 17 Bocquillot.
- 18 (fruste)
- 19 François Bouffier.
- 20 Champion 1737.
- 21 (fruste) 7 Mai 1710.
- 22 (fruste) 24 Juin 1622.
- 23 Jean Ruffier.

- A Passage communiquant à la Chapelle S^t Pierre.
 A' Ouverture donnant dans la même Chapelle.
 E Escalier du Clocher donnant accès aux combles de l'Eglise.
 E' Escalier donnant accès aux combles du collatéral sud.
 C Caveau Jaucourt. C' Caveau Clagny. C'' Caveau et Chapelle Odebert.
 C''' Caveau Chastellux.
 P Porte de la Sacristie. P' Porte de la Maitrise. P'' Anciennes portes murées.
 O Crypte
 B Entrée de la Crypte

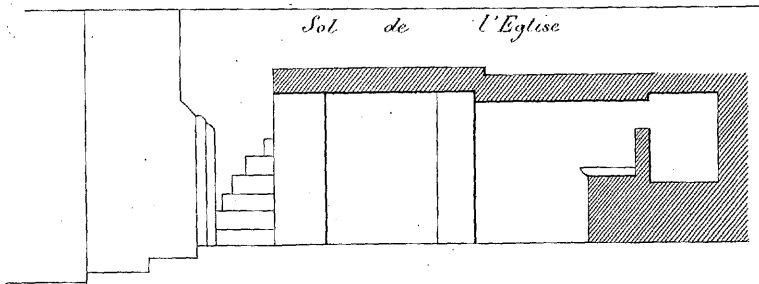
N.B. - La partie teintée en doubles hachures représente l'ancienne Eglise.



PLAN DE LA CRYPTÉ



Coupe verticale suivant AB.



Coupe suivant C.D.

Coupe suivant E.F.

